

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

HEROUXVILLE

Samedi, 26 déc. à 9 hres avaient lieu les funérailles imposantes de M. Joseph Duchemin, époux de Dame Bertha Trudelle, décédé le 23, à l'âge de 32 ans.

Outre son épouse, le défunt laisse pour deplorer sa perte très sensible, deux jeunes enfants François et Louis-Philippe, son père M. Henri Duchemin, un frère M. Ernest Duchemin, six sœurs: Mmes Willie Carignan (Marie-Anne) Mme Edouard Forest, (Alma) de Joliette, Mm Séverin Jacob (Ursule) Mmes Yvonne, Juliette et Berthe Duchemin, son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Camille Trudelle, huit beaux-frères, MM. Alfred, Roméo, Léopold, Donat et Clément Trudelle, Edouard Forest, Séverin Jacob, Willie Carignan, quatre belles-sœurs, Mmes Alfred Trudelle, Donat Trudelle, Mmes Alice et Yvonne Trudelle.

Les porteurs étaient: MM. Alfred Trudelle, Edouard Forest, beaux frères du défunt, Fortunat Duchemin, son oncle, Siméon Lefebvre, son cousin, M. Tancrède Rivard, son oncle portait la croix.

La collecte fut faite par MM. Alfred Trudelle et Edouard Forest. Accompagnaient encore la dépouille mortelle: MM. et Mmes Achille Duchemin, Onésime Duchemin, Ste-Tite, Arthur Duchemin, Shawinigan, Ernest Trudel, Anthime Lefebvre, Shawinigan, Xavier Rheault, Mme Tancrède Rivard, Ste-Tite, oncles et tantes du défunt; M. et Mme Émile Périgny, Mmes Siméon et Arthur Lefebvre, Mmes Albana et Geneviève Thiffault, Edouardina, Cécile et Florette Rheault, Hénédine et Gertrude Rivard, Lucille et Rose-Aimée Périgny, Jeanne Duchemin, M. et Mmes Donat Cloutier, Antonio et Roméo Alain, Ste-Thérèse, MM. Alex. Crête, Émile Trudelle, Raymond Périgny, Osear Rheault, Horace et Hervé Thiffault, Benoit et Paul-Émile Duchemin, cousins et cousines du défunt; M. et Mme Alfred Bordeau, Ernest Gagnon, Nestor Roberge, maire, Odilon Trépanier, Mmes Jean-Baptiste et Léonide Veillette, Mlle Stella Lupien, MM. Aldem Bédard, Aimée Déry, M. Lucien Brouillette, Mme Louis Brouillette, Mlle Marie-Anne Brouillette, M. Arthur Cossette et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Nous prions tous les parents éplorés de bien vouloir agréer l'expression de nos plus sincères sympathies et tous les lecteurs de ce courrier de daigner déposer sur cette tombe fraîchement fermée l'obole d'un prière. R. I. P.

La famille offre ses meilleurs remerciements à toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Baptêmes

Joseph-Jean-Robert, enfant de M. Josephat Jacob et de Mme Marie Cossette, Parrain et marraine, M. et Mme Émile St-Armand, oncle et tante de l'enfant.

Paul-Émile, enfant de M. Josephat Gauthier et de Mme Yvonne Trépanier, Parrain et marraine, M. et Mme Philias Gauthier, aïeux paternels de l'enfant.

Les statistiques paroissiales pour 1925 sont: 36 baptêmes, 5 mariages, 16 sépultures dont 4 adultes et 12 enfants.

Depuis la fondation de la paroisse il y a eu 1117 baptêmes, 201 mariages et 419 sépultures.

—Les Fêtes de Noël, de la Circoncision et de l'Épiphanie ont été célébrées avec éclat. L'assistance aux offices et les communions furent très nombreuses. Le programme de chant très bien choisi et exécuté ajoutait un magnifique à ces messes.

Puisse le Divin Jésus de la Crèche exaucer les pieux vœux de tous les cœurs et répandre partout la paix et la joie souhaitées par les anges en ces jours béni.

—A l'assemblée des francs-tenanciers de cette paroisse, M. Jules Jacob a été élu marguillier à l'unanimité, en remplacement de M. François Lefebvre sortant de charge.

Nos félicitations.

—Après de joyeuses vacances, nos étudiants sont maintenant retournés à leur Alma Mater, heureux de reprendre leur travail avec toute l'ardeur qui apportera un digne couronnement à leurs études.

Nos vœux de succès et bonheurs les accompagnent.

—M. et Mme Jules Vézina de Montréal chez Mme Vve Johnny Cloutier, ont aussi visité chez MM. Anthime et Prudent Dessureault de Proulxville.

—M. Joseph Jacob de St-Narcisse en visite dans sa famille au jour de l'An.

—Chez M. Louis Brouillette, MM. et Mmes Stanislas Brouillette et Romulus Cossette, Mlle Juliette Brouillette de St-Tite, M. Arthur Brouillette du Cap de la Madeleine, M. Arthur Cossette de Shawinigan Falls.

—Mme Alex. Dronin a visité ses nombreux parents à St-Narcisse pendant les Fêtes.

—Après un agréable voyage de nocces pendant lequel ils ont visité tous leurs parents ici M. et Mme Lucien Rheault sont retournés à Summaur, lieu de leur résidence, accompagnés de nos meilleurs vœux de bonheur.

—Accompagnées de leur frère, M. Arthur Brouillette du Cap de la Madeleine, et leur cousin M. Arthur Cossette de Shawinigan.

—Mmes Marie-Antoinette et Marie-Anne Brouillette ont, pendant une joyeuse nuitaine visité leurs parents à St-Tite, St-Stanislas, St-Narcisse, St-Luc et Ste-Genève. Ils sont revenus très enchantés.

—Mme Vve J.-H. Richard du Cap de la Madeleine et sa fille, Mlle Stella en visite chez M. Richard Rochelleau.

—M. et Mme Lucien Brouillette ont visité leurs parents à St-Tite et Proulxville.

—Mme Léopold Cloutier de Grand-Mère chez ses nombreux parents.

—Mme Odilon Trépanier et ses filles Mlle Aida et Magella à St-Stanislas, chez leurs parents.

—En résumé, le temps des Fêtes s'écoula au milieu des plus grandes réjouissances familiales, réunions qui assureront davantage le calme et la sérénité parmi les parents et les intimes.

ST-RAPHAEL

En visite

Chez Jos. P. de Courval, Mlle E. Larivière de Victoriaville, Mme A. Fournier de Warwick, M. et Mme Théo. Raiche et M. et Mme R. Lupien de Ste-Séraphine, M. et Mme Ern. Désilets de Ste-Wenceslas, M. et Mme W. Larivière et Alphonse Larivière du Cap de la Madeleine, M. et Mme Alex. P. de Courval leurs enfants de Ste-Clotilde.

—Chez Mlle Alice P. de Courval inst., Mlle Rosa Hamel de Ste-Eulalie.

—Chez Théo. Lupien, M. et Mme Jos. Lupien de Asbestos, M. et Mme Josephat St-Yves de Davelyville.

—Chez Jos. St-Germain, Mmes M.-R.-B. Morissette de St-Léonard et Émile St-Germain.

—Chez D. Bergeron, Rosa Turcotte.

Notes

Mme Jos. St-Germain est au Cap de la Madeleine chez sa fille Mme E. Daneau.

—M. et Mme Z. Martel, Rosiann Hermann, Willy et Lucien Martel partis pour Ste-Monique.

—M. et Mme O. René sont à St-Léonard pour affaires.

—M. Albert Pellerin et sa fille Rita sont à Ste-Monique au service de Mme Pellerin.

—M. Anthime Rousseau est en voyage à St-Léonard et à Drummondville.

Marguillier

M. Art. Rochefort a été nommé marguillier en remplaçant de M. Ernest Morin, sortant de charge.

Conseillers

M. Jos. P. de Courval, M. Donat Bergeron, Paul Bussières ont été nommés conseillers à la dernière réunion du Conseil.

SAINT-JEAN DES PILES

Naissance

M. et Mme Joseph Baenec ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Paul-Carmelle-Julia. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Tessier de Grandes Piles.

Fêtes

Le 12, les amis intimes de Mlle Léonide Chrétien se réunissaient chez elle pour fêter son anniversaire. Un excellent souper fut servi aux invités. Mlle Chrétien reçut de nombreux et riches cadeaux. Durant la veillée il y eut chant, musique, déclamations. On s'amusa tant et si bien, que c'est avec regret que l'on dut se séparer à une heure avancée de la soirée. Notons en passant les noms de quelques invités: Mmes Fernanda Tournegant, Rose Cadotte de Ste-Genève de Batiscan, Germaine Germain aussi de Batiscan, Rose Lesieur, Lucienne Lesieur, Germaine Pronovost, Rose Pronovost ainsi que Mme Moïse Cadorette.

—Mme D. Millette de Shawinigan Falls en promenade chez son frère M. l'abbé Tournegant, curé de la paroisse accompagné de son petit garçon Marcel.

Marguillier

A été élu à l'unanimité marguillier M. Théodore Ricard, remplaçant M. Nazaire Bellemare.

Elections municipales

MM. Philibert Asselin et Denis Lépine ont été élus conseillers.

SAINT-JUSTIN

Mariage Gagnon-Laurent

Landi, le 17 janvier, à 9 hres fut béni à St-Justin le mariage de M. Arthur Gagnon à Mlle M.-Irène Laurent. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Majeau, vicaire à St-Basile-lez-Montréal. M. Joseph Laurent servait de témoin à sa fille et M. Arthur Gagnon avait pour témoin son frère Léonard. MM. Ovide et Albert Laurent frères de la mariée assistaient comme garçons d'honneur accompagnés de Mlle Rose et Marie-Louise Gagnon sœurs du marié. Pendant la messe, l'orgue était touchée par Mme Adéodat Lafrenière et le chant fut très bien exécuté par Mlle Alexina Champoux et Adrienne Trotteclair.

Après le mariage tous se rendirent chez le père de la mariée pour la nocce qui était en même temps l'anniversaire de la mariée. Un goûter fut servi à de nombreux invités parmi lesquels se trouvaient MM. et Mmes Léonard Gagnon, Adéodat Laurent, Joseph Lemire, C.-Edouard Sicard, Adém Marie de St-Justin, M. Ovide Laurent de Montréal, Rose Gagnon, Albert Laurent, Marie-Louise Gagnon, Montealm Philibert, Espérance Laurent, Lionel Lemire, Régina Laurent, Lucien Laurent, Rose-Lilas Laurent, Gabriel Gagnon, Donat Clément, Justin Laurent, Marcel, Paul, Thérèse et Aldéa Lemire, Eddy Vermette, Lucien Bastien de St-Justin, M. et Mme Ovide Gagnon de Ste-Ursule, M. et Mme Joseph Sicard de Louiseville, M. et Mmes Joseph Clément, Adrien Clément, Alfred Sicard, Omer Crois-tière, Joseph Bédard, Freddy Sicard, M. Lucien Clément et Mlle Laura Sicard de Maskinongé, Hercle-esse Brissette, Louis-Jules et Thérèse Bédard, Clément Sicard de Maskinongé, Mme Philias Plourde de Montréal. Dans la soirée on remarquait Mmes Rose, Yvonne, Corinne et Cécile Villeneuve, Laurie-Anne, Rosée, Marie-Ange Gagnon, Flora Clément, Marie-Louise St-Antoine, MM. Maurice Villeneuve, Adrien Gagnon, Ernest et Antonin Gagné, Oza Brissette, Odilon et Jules Lemire, Adrien Bussières Marcel Lessard. Les violonistes étaient MM. Eddy Vermette, Lucien Bastien et Hercle-esse Brissette.

Il y eut chant, musique, danse et déclamations. Tous se sont retirés à une heure assez avancée dans la nuit emportant un inoubliable souvenir de cette fête. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

ST-PROSPER

Naissance

M. et Mme Jules Désautiers ont le bonheur d'annoncer la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Charles-Auguste-Fernand. Parrain: M. Albert Jacob; marraine: Mlle Yvonne Désautiers, sœur de l'enfant. Porteuse Mlle Médéric Frenette.

STE-ANNE DE LA PERADE

Funérailles

Le 11 janvier ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, les funérailles de Mme Adeline Rouleau, épouse de feu J. Edouard Rouleau, décédée à l'âge de 83 ans.

Le service a été chanté par M. l'abbé Elz. Mondon, aumônier des Sœurs Grises de Nicolet, assisté de M. l'abbé Antonio Magnan comme diacre, et de M. l'abbé Georges Laquerre, petit-fils de la défunte, comme sous-diacre.

Durant le service, des messes basses furent dites par MM. les abbés Léopold Rompré et Albert Tessier, neveux de la défunte. La quête fut faite par Mmes T. Hivon et J. Rompré.

La dépouille mortelle était portée par MM. D. Douville, E. Veillette, C. Tessier et B. Raynaud. M. N. Tessier portait la croix, et M. E. Trudel portait le drapeau de St-François.

La défunte laisse trois fils et cinq filles: MM. Charles et Donat Douville, de Manchester N. H., M. Alphonse Douville, de Ste-Anne; Mm E. Milot, de Peterborough, E.-U., Mme E. Veillette, de Batiscan; Rév. Sœur Douville, des Sœurs Grises de Nicolet; Mme B. Mayrand et Mme C. Tessier, de Ste-Anne.

A tous nous offrons nos plus sincères sympathies.

Quête

Deux Reves Sœurs de l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières étaient ici la semaine dernière pour faire leur quête annuelle.

Notes

M. le chanoine Edouard Lafliche, curé de St-Paulin, était en visite au presbytère la semaine dernière.

—M. le vicaire est allé à Champlain ces jours derniers, prêter son concours à l'occasion des Quarante-Heures.

—M. et Mme Eric Lachevrotière sont de retour d'une promenade de quelques semaines à Mont-Carmel, Kamouraska.

—Mme Desrosiers, de Montréal, était en visite chez sa sœur Mme Raoul du Tremblay, ces jours derniers.

—M. Roméo Beaulieu, d'Ottawa, passe quelque temps chez Mlle A. Beaudry.

—Mme B. Vachon passe le mois de janvier à St-Adelphe chez des parents.

—Mme J. Roch, de St-Casimir, et Mlle Noémi Charest, de Montmagny, étaient en visite chez leur père M. Georges Charest, ces jours derniers.

—Mme D. Perrault et ses enfants, de Montréal, sont venus passer le temps des fêtes chez M. H. Proteau.

—M. et Mme Rosaire Dusablon, de Sorel, chez Mme Vve Prosper Dusablon.

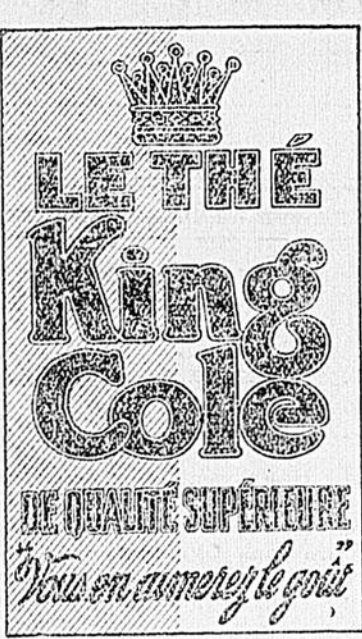
—Mme Vve Octave Lachevrotière est partie pour Montréal où elle fera un séjour de quelques semaines chez des parents.

Service et sépulture

Le 11 ont eu lieu le service et la sépulture de Mme Clotilde Quessy, épouse de M. Arthur Mongrain, décédée à l'âge de 31 ans.

Le service a été chanté par M. le chanoine Lafliche, curé, avec diacre et sous-diacre. Durant le service, la quête fut faite par MM. A. Légaré et A. Germain.

Les porteurs étaient MM. J. Cantin, J.-A. Lafliche, A. Légaré et A. Germain. M. E. Paradis portait la croix.



La défunte laisse un époux inconsolable, et 5 enfants en bas âge. Nos sympathies à la famille éplorée.

Naissances

Marie-Alberte-Martha, enfant de M. et Mme Joseph Vallée. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lebeuf.

—Joseph-Lucien-Roger, enfant de M. et Mme Joseph Richer. Parrain, M. Roger Grimard, marraine, Mlle Juliette Lefebvre.

ST-BARNABE

Baptêmes

Le 9 janvier a été baptisée Marie-Gemma, enfant de Théodore Lacombe, boulanger et de Sara Mongrain. Parrain et marraine: M. et Mme Ferdinand Lacombe, grands-parents de l'enfant, de St-Étienne des Grès.

Le 11, Joseph-Roger-Martial, enfant de Alfred Lajoie, boucher et de Diana Boulanger, de cette paroisse. Parrain et marraine: M. Walter Lajoie et Mlle Marguerite Lajoie, cousin et cousine de l'enfant, des Chênes Shawinigan.

Le 11, Marie-Lucille-Azilda, enfant de M. et Mme Adam Melançon de cette paroisse. Parrain et marraine: M. et Mme Hercule Bellemare, grands-parents de l'enfant, de Charette.

Election municipale

MM. Omer Bourassa, Arthur Lamy et Albert Gauthier ont été élus par acclamation conseillers municipaux pour un second terme. Nos félicitations.

Les autres membres du Conseil sont: M. Nestor Bourassa, maire; M. Rodrigue Marcouiller, Maxime Gagnon et Évariste Bourassa, conseillers.

Mutation de propriété

M. Adéodat Ricard, cultivateur, a acheté au prix de \$5,500, une ferme de 36 arpents, propriété de M. Adonias Diamond, des Trois-Rivières.

M. Adonias Diamond est parti avec sa famille, ces jours derniers, pour demeurer à Watertown, Connecticut.

Route régionale

Le ministère de la Voirie vient de donner sa réponse aux requêtes des municipalités d'Yamachiche, de St-Barnabé et de Charette, qui demandent que le grand chemin de grande communication entre les stations d'Yamachiche et de Charette soit entretenu aux frais de la Province. Cette juste demande est refusée pour cette année et le Département de la Voirie offre de faire lui-même les travaux de réfection.

moymenant une contribution de \$100 par mille par les municipalités intéressées.

Ce mode a l'inconvénient d'aliéner la liberté des municipalités qui doivent se lier par un contrat indéfini que le Gouvernement seul peut résilier à son gré.

Les municipalités devront en temps opportun renouveler unanimement leurs demandes, faire signer des pétitions par tous les contribuables et agir en sorte que M. le député soit fortement prié de manifester par des actes son influence ou sa bonne volonté, comme celle de ses chefs.

Il ne faut pas perdre confiance: "Demandez et vous recevrez; frappez et l'on vous ouvrira".

Gratifications

Mme Sylvester Allard, née Antoinette Lamy, ci-devant institutrice en notre paroisse, maintenant de Spring-Valley, N. Y., a reçu par l'entremise de M. l'inspecteur L.-A. Auger, du département de l'Instruction Publique, deux gratifications pour ses succès dans l'enseignement: l'une de \$50 et l'autre de \$15.

Nos félicitations.

STE-URSULE

Mesdames Edouard Lesage de Ste-Ursule et Georges Leblanc de Shelter Bay, Côte Nord, sont revenues le 14 dernier d'une visite au Sanatorium du Lac Edouard au chevet de M. Georges Leblanc en traitement depuis quelques mois.

—Étaient en promenade chez M. Edouard Lesage, le 5 dernier Madame Camille Rivard et sa famille, de la Tuque, ainsi que Mme J. Veilleux de la même ville.

—M. Alfred Bélanger était de passage dernièrement au Lac Edouard au chevet de son épouse, en traitement au Sanatorium de cette localité.

—La votation pour l'élection de trois nouveaux conseillers, tenue le 18 dernier, a donné le résultat suivant: MM. Alphonse Garand, Joseph Lessard et Freddy Lambert élus.

—M. et Mme Cuthbert Lessard, de Berthierville, étaient de passage le 17 dernier chez Mme Pierre Lessard.

RETRAITES FERMÉES

Retraite fermée pour les industriels, commerçants de la ville du 23 au 26 janvier.

Retraite fermée pour les industriels, commerçants de la région des Trois-Rivières du 30 janv. au 2 févr.

Retraite fermée pour les hommes professionnels du 11 au 14 février. Pour ces diverses retraites, vous êtes priés d'envoyer vos noms le plus tôt possible au directeur de l'œuvre des retraites fermées.

J.-D. Dalpé, O. M. I., Cap-de-la-Madeleine, Qué.

LE BIEN PUBLIC est imprimé et publié au No. 3 rue Henri par la Cie Le Bien Public Limitée dont M. l'abbé D. Gellinas est le gérant-général.

Canada
Province de Québec
District des Trois-Rivières
No 711
Cour Supérieure

ALEXANDRE DESMARAIS, entrepreneur-ménager, des cité et district des Trois-Rivières. Demandeur.

THOMPSON - STARRETT COMPANY LIMITED, corporation légalement constituée ayant le siège principal de ses affaires en la ville de New-York dans l'état de New-York, l'un des États-Unis d'Amérique. Défenderesse.

IL EST ORDONNÉ à la défenderesse de comparaître sous un mois.

Trois-Rivières, 20 janvier 1926. Ad. Provencier, Protonotaire C.S., District des Trois-Rivières.

Roger Bisson, Procureur du demandeur. 21-26

SAINT-LEON

Prochain mariage

On annonce pour le 8 février, le mariage de M. Rodolphe Deschênes fils de M. et Mme Honoré Deschênes avec Mlle Marie-Ange Deschênes, fille de M. et Mme Philé-rum Deschênes, tous de St-Léon.

LA DEFINITION D'UNE FAILLITE EN AFFAIRES

La définition d'une faillite en affaires donnée par Bradstreet et qu'elle doit entraîner des pertes aux créanciers ou aux individus, aux compagnies ou aux corporations engagées dans des opérations commerciales ordinaires. D'après cela, on ne range pas dans cette classification les faillites des hommes de profession, comme les médecins, les avocats, etc., aussi bien que les courtiers, les agents d'immuebles.

La plupart de ces gens ou même tous peuvent être des associés à la vie commerciale reconnue du pays et ne sont pas inclus dans les statistiques de faillites de Bradstreet. D'un autre côté, il faut se rappeler que ces statistiques ne comprennent pas toutes les suspensions de banques et autres institutions strictement financières, même si ces suspensions ne sont que temporaires.

Les faillites en Canada en 1925 n'ont été que de 2,188 avec charges de \$35,910,587. C'est le plus petit nombre de faillites depuis 1920.

BUREAU DE DIRECTION

BANQUE DE MONTRÉAL

Capital payé . . . \$29,916,700

Fonds de réserve 29,916,700

Actif total de plus de \$750,000,000.00

Sir Vincent Meredith, Bart., Président
Sir Charles Gordon, G.B.E., Vice-Président

MM. C. R. Hosmer
H. R. Drummond
D. Forbes Angus
Wm. McMaster
Lt.-Col. Herbert Molson, C.M.G., M.C.
Harold Kennedy
G. B. Fraser
Son Honneur Henry Cockshutt
E. W. Beatty, C.R.
L'Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.
Gén. Sir Arthur Currie, G.C.M.G., K.C.B.
James Stewart
F. E. Meredith, C.R.
Maj.-Gén. L'Hon. S. C. Mewburn, C.M.G.
Thomas Ahearn
J. W. McConnell
F. W. Molson

Sir Frederick Williams-Taylor, Directeur-Général



La Banque a plus de 600 bureaux au Canada, à Terre-Neuve, aux États-Unis, au Mexique, à Londres, Angleterre et à Paris, France. Elle a des correspondants dans tous les pays du monde, ce qui facilite les transactions générales de banque à l'étranger.

Banque de Montréal

Fondée en 1817



Une lettre a peu de force comparée à votre voix! Ne demandez pas à un enfant de faire le travail d'un homme!

"Nos frais de téléphone s'élèvent à \$200 par mois. Nous utilisons le téléphone constamment" —écrit un grainier

ST-PROSPER

Naissance

M. et Mme Jules Désautiers ont le bonheur d'annoncer la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Charles-Auguste-Fernand. Parrain: M. Albert Jacob; marraine: Mlle Yvonne Désautiers, sœur de l'enfant. Porteuse Mlle Médéric Frenette.

ST-PROSPER

Naissance

M. et Mme Jules Désautiers ont le bonheur d'annoncer la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Charles-Auguste-Fernand. Parrain: M. Albert Jacob; marraine: Mlle Yvonne Désautiers, sœur de l'enfant. Porteuse Mlle Médéric Frenette.

ST-PROSPER

Naissance

L'AGE SCOLAIRE

Deux opinions. — Commissaires du district centre de Montréal. — M. J. L. Magnan. — Observer les règlements. — Cachet maternel donné au Cours préparatoire. — Ne pas oublier la réalité.

Nous sommes heureux de faire part aux lecteurs du Bien Public de deux récentes expressions d'opinion sur la question de la fréquentation scolaire par les petits enfants de 5 et de 6 ans. L'une et l'autre se résument en ceci: observer le programme scolaire et ses prescriptions pédagogiques; en particulier pour le cours préparatoire, lui donner le cachet maternel qu'il doit avoir, dans la discipline, l'enseignement, l'aménagement. Récemment, en lisant une revue des missions avec illustrations d'une classe enfantine munie de jeux fructueux, nous regrettons de voir les notes si mal partagées en ce domaine, malgré les notes d'excellence officielle.

La première expression d'opinion nous est rapportée par les journaux d'hier soir.

Les commissaires d'écoles du district centre ont étudié, à leur dernière séance, le programme des classes préparatoires pour les enfants âgés de 5 et 6 ans. Ils veulent organiser des classes enfantines qui soient réellement utiles et profitables aux petits élèves qui les fréquenteront; à cette fin ils exigent un personnel spécialement préparé, des locaux convenables et tout le matériel scolaire voulu.

En conséquence, ils ont formulé des demandes précises au bureau central des écoles, à savoir que des cours spéciaux soient donnés dans les écoles normales et dans les écoles d'enseignement supérieur pour former des instituteurs et des institutrices qui puissent diriger avec compétence ces classes enfantines; et que le bureau central fournisse l'équipement scolaire complet de ces classes préparatoires.

La deuxième expression d'opinion est celle de M. J.-C. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques, dans son dernier rapport pour l'année 1924-1925. Nous le remercions de nous en avoir personnellement fait tenir une copie.

En voici de larges extraits donnant la note juste, selon ce que nous en avons déjà écrit. Il traite la question à son mérite: disant ce que serait l'idéal, mais ne perdant pas la réalité de vue.

Après avoir parlé de la fréquentation scolaire chez les enfants de 7 à 18 ans, il ajoute:

"Reste les enfants de 5 et de 6 ans. La loi permet aux parents d'envoyer les enfants à l'école dès l'âge de 5 ans révolus. C'est aux premiers à décider s'ils doivent ou non se prévaloir de la loi, qui est facultative. Les Réglements du Comité catholique, au chapitre de l'Organisation pédagogique des écoles, fixe à 6 ans, l'âge où les enfants pourront être admis au cours préparatoire de l'école primaire élémentaire. (1) Cette expression, pour être juste, semble bien être un conseil. Mais le règlement du Comité catholique ne peut aller plus loin, vu les articles 2608 et 2768 du Code scolaire.

"D'ailleurs, la loi de l'Instruction publique permet la création d'écoles maternelles destinées aux enfants de 5 et de 6 ans. Il existe quelques unes de ces écoles dans nos grandes villes. Ce sont des établissements d'éducation dont l'objet est de préparer l'enfant à recevoir l'Instruction primaire. L'école maternelle n'est pas une école au sens ordinaire du mot, car son caractère diffère de celui de l'école primaire. Sait une citation des Réglements que le Bien Public a publiés dans son numéro du 5 novembre dernier. — Ensuite il continue:

"Les Réglements pourvoient aussi à l'organisation pédagogique et à l'installation matérielle des écoles maternelles. Dans les quartiers populaires des grandes villes, ces écoles maternelles, grâce au dévouement de nos communautés religieuses de femmes, rendent de réels services. Certes, le milieu idéal pour l'enfant, c'est la famille et les parents ont le devoir de lui donner la première éducation. Malheureusement, la réalité nous offre le tableau — dans les villes — de nombre de familles ne pouvant ou ne voulant pas s'occuper de leurs enfants, qui sont abandonnés aux hasards de la triste école de la rue. Pour ces enfants, surtout ceux de 5 et de 6 ans, ne vaut-il pas mieux qu'ils soient réunis chaque jour dans un local assez vaste, bien éclairé, bien aéré et bien chauffé dans

la rude saison, plutôt que d'être exposé aux dangers physiques de la rue ou de la cour humide?

Dans les campagnes, le problème ne se pose pas de la même façon. D'ordinaire les logements sont plus vastes et l'espace ne manque pas autour des maisons. A la maison, avec la mère, ou dans les champs, avec le père, les enfants de 4, 5 et 6 ans, apprennent à lire sans fatigue au grand livre de la nature, dont chaque page porte l'empreinte du Créateur. Mais encore faut-il que les parents se fassent éducateurs et satisfassent à la curiosité naturelle de l'enfant, dans la mesure qui convient. L'enfant nait avec le goût d'observer et de connaître. La vie intérieure n'étant pas encore éveillée en lui, il appartient aux phénomènes du monde qui l'entourent; tous ses sens sont ouverts; tous les objets que son regard ou que sa main rencontre l'attirent, l'attachent, le ravissent. Il faut donc quelque chose auprès de lui pour le guider et répondre à ses questions. A ce goût d'observation, l'enfant joint le besoin inné de l'activité. Ce n'est pas assez pour lui qu'en lui montre les objets; il faut qu'il les touche, qu'il les manie, qu'il se les approprie. De là l'importance d'organiser pour les enfants des jeux attrayants et instructifs, qui ont un but éducatif.

Nous le répétons, le milieu naturel où l'enfant doit recevoir sa première éducation, c'est la famille à la condition que les parents veulent et peuvent donner comme il convient cette première éducation physique, intellectuelle et morale. Il importe d'ajouter ici la formation religieuse qui doit se donner très tôt depuis le décret providentiel de Pie X, ordonnant aux parents de faire communier leurs enfants dès l'âge de raison, vers 6 ou 7 ans.

Heureux sont les enfants qui peuvent acquiescer sous le toit paternel les premiers rudiments de l'Instruction et de l'éducation, sans préjudice à leur développement physique! Que ces enfants ne commencent à fréquenter l'école qu'à 7 ans, c'est tant mieux et pour eux et pour l'école.

Mais revenons à la réalité: il faut admettre que dans nombre de cas, l'école offre un meilleur milieu, au point de vue physique comme au point de vue intellectuel, que la famille, dans les villes particulièrement et les gros villages.

Aussi notre loi scolaire est sage, je crois, en permettant aux parents, sans les y obliger, d'envoyer leurs enfants depuis l'âge de 3 à 6 ans à l'école maternelle et de 5 ans à l'école primaire élémentaire.

Comme les écoles maternelles sont encore peu nombreuses, le cours préparatoire a été adjoint, en les précédant, aux trois cours réguliers de l'école primaire élémentaire. La nature de ce cours préparatoire est presque identique à celle de la "classe enfantine" de l'école maternelle. Comme ce dernier, il sert de transition entre l'école enfantine et l'école primaire, 1ère année.

Voilà pourquoi, lors de la refonte des programmes, le Comité catholique a créé le cours préparatoire qui, sous l'école maternelle à l'école élémentaire, et se confond avec la dernière année de la "classe enfantine" de l'école maternelle.

Ce cours prépare les enfants à la 1ère année de l'école primaire élémentaire; c'est une année de simple initiation, ménageant une transition nécessaire entre la vie familiale et la vie scolaire. Dans ce cours, il ne s'agit pas d'enseignement régulier visant à l'acquisition de plusieurs connaissances: "son but, disent les Réglements, est d'exciter et diriger son activité spontanée et libre." Le régime de ce cours est plutôt familial et requiert une salle spéciale et une institutrice distincte. Le régime commun qui mènerait les enfants de 5 et 6 ans avec les élèves des cours supérieurs est peu favorable au but que l'on s'est proposé en créant un cours d'initiation. La classe enfantine doit être gaie, hygiénique, bien éclairée et bien aérée.

Les Réglements précisent avec clarté le caractère du cours préparatoire (ou classe enfantine) adjoint à l'école primaire élémentaire mais qui en est distinct: "En faisant précéder l'école primaire élémentaire d'un cours préparatoire, on a eu pour but de préparer les jeunes enfants à suivre avec fruit le programme d'études primaires, lequel ne commence réellement qu'avec le cours inférieur de l'école primaire élémentaire.

"Pour aborder avec fruit l'Instruction primaire, l'enfant a besoin en effet de recevoir une culture préparatoire, un premier entraînement qui l'initie à la vie d'écolier. Si l'école primaire ne donne pas toujours ce qu'on est en droit d'attendre d'elle, c'est le plus souvent que le départ a été défectueux. Subitement jeté, très jeune, dans le milieu scolaire, qui contraste parfois si étrangement avec le milieu familial, l'enfant a subi, dans son développement normal, un arrêt ou une désorientation, en tout cas, une lacune à laquelle l'école primaire n'a pu remédier suffisamment. Il aurait fallu l'entraîner d'abord à la vie disciplinée de l'école, et orienter doucement ses facultés vers le travail méthodique et attentif que lui demande l'Instruction primaire."

REMERCIEMENTS

Les Révérendes Soeurs visitatrices des pauvres de la Providence tiennent à remercier, au nom de leurs protégés, les personnes charitables qui ont répondu avec empressement et générosité à leur carte de vœux... et de demande d'entraide. Les dons leur sont venus nombreux et variés, et les déshérités auxquels ces offrandes ont permis d'apporter un peu de réconfort et de joie, gardent une profonde reconnaissance aux bienfaiteurs qui ont eu un peu pitié de leur indigence.

truction primaire, l'enfant a besoin en effet de recevoir une culture préparatoire, un premier entraînement qui l'initie à la vie d'écolier. Si l'école primaire ne donne pas toujours ce qu'on est en droit d'attendre d'elle, c'est le plus souvent que le départ a été défectueux. Subitement jeté, très jeune, dans le milieu scolaire, qui contraste parfois si étrangement avec le milieu familial, l'enfant a subi, dans son développement normal, un arrêt ou une désorientation, en tout cas, une lacune à laquelle l'école primaire n'a pu remédier suffisamment. Il aurait fallu l'entraîner d'abord à la vie disciplinée de l'école, et orienter doucement ses facultés vers le travail méthodique et attentif que lui demande l'Instruction primaire."

Pour atteindre cet idéal, désencombrons les classes des commençants (les petites classes), et confions les enfants de 5 à 7 ans à des institutrices spéciales et bien préparées à remplir leur tâche délicate.

Dans ces conditions, à la ville comme à la campagne, la fréquentation scolaire dès l'âge de 5 et de 6 ans n'offre plus les inconvénients de l'école unique, où les tout petits et les autres sont dans une même classe, sous la direction du même maître ou de la même maîtresse. Ce régime est défavorable à la première éducation et nuit au développement physique des pauvres petits qui y sont condamnés.

C'est donc faire oeuvre pédagogique et patriotique que de créer un cours préparatoire avec une institutrice distincte et classe spéciale, surtout où les élèves de 6 et 7 ans sont en nombre suffisant.

Il faut donc tenir compte de la réalité. Si l'on veut, par une campagne d'éducation, que l'on encourage les parents, qui le peuvent et qui ont suffisamment de notions pédagogiques naturelles ou acquises, à garder leurs enfants jusqu'à 7 ans; mais ne ferons pas la porte de la classe enfantine ou du cours préparatoire aux autres enfants moins bien partagés. Même pour la première catégorie, dit-il y avoir parfois froissements enfantins, la vie en commun avec des compagnons physiquement et intellectuellement égaux est très formatrice: ça déracine l'égoïsme!

C'est avec plaisir que nous avons lu la phrase suivante dans le rapport: "Il importe d'ajouter ici la formation religieuse qui doit se donner très tôt depuis le décret providentiel de Pie X, ordonnant aux parents de faire communier leurs enfants dès l'âge de raison, vers 6 ou 7 ans."

Elle fait voir que M. Magnan est éducateur catholique averti. Il y a un précepte divin qui oblige de communier quand on a l'âge de raison: les uns l'ont plus tôt, les autres plus tard. L'éducation familiale et scolaire contribue énormément à hâter les manifestations de l'intelligence. En outre l'enfant apprend à exprimer à sa manière la conception qu'il a des vérités, et le fait admirablement bien quand il rencontre des personnes sympathiques.

Pour qui a la foi, même une seule communion de plus, est appréciable! Il est bien vrai que le petit a la légèreté de l'enfant: mais par de fréquents colloques divins, retardons tant que nous pourrons la date où la perte de l'innocence fera apparaître l'hypocrisie et la dissimulation de l'âge sage!

Dieu, — conséquence! L'Eglise, — est encore bien condescendant pour les petits malades: pour recevoir la sainte communion en viatique, il suffit qu'ils distinguent le Pain Eucharistique du pain ordinaire.

Ces vœux de Foi, qui comportent en définitive plus de bonheur pour l'éternité, doivent peser dans la balance!

Nous sommes heureux de laisser nos lecteurs avec le souvenir de l'heureuse réforme du bon et saint Pie X.

Paul Lejeune.

(1) Réglements du Comité Catholique, édition de 1924, page 56.

PAS DE DELEGUE SUD-AFRICAIN A LA CONFERENCE

Londres, 19. — L'Union de l'Afrique Sud ne s'allierait pas à la Mère-Patrie pour le traité de Locarno et refuse de prendre part à la conférence Impériale projetée pour cet automne où l'on discuterait les responsabilités des Dominions sur la question du pacte de Locarno.

Le général Hertzog, premier ministre de l'Afrique Sud, aurait informé le bureau des colonies que son gouvernement avait décidé de ne pas envoyer de représentant à la conférence, pour cette raison que le gouvernement n'avait pas l'intention de se mêler des affaires européennes qui ne l'intéressent pas directement.

A cause de cette attitude, la Grande Bretagne ne convoquerait pas de conférence cette année, ou la remettrait en attendant un changement dans la politique du Dominion. L'Afrique Sud veut bien discuter d'après les manières usuelles, les questions du commerce Impérial, mais elle refuse de prendre part à une conférence où l'on discuterait la politique étrangère de la Grande Bretagne.

Le correspondant du Daily Express à Capetown dit que la déclaration officielle du gouvernement se lit comme suit: "Les Ministres savent qu'ils ont été appelés à exercer une vigilance et une attention particulière sur la position et les intérêts de l'Afrique Sud, et c'est leur opinion que ces intérêts demandent qu'on ne se mêle d'aucunes obligations internationales qui pourraient provoquer la participation et l'intervention de l'Union sur des matières qui ne la concernent pas et par lesquelles son pouvoir réel et ses intérêts seraient risqués."

Cette déclaration du gouvernement Hertzog est une réaffirmation de sa politique au sujet du protocole de Genève et parallèle avec sa politique au sujet de l'intervention dans les affaires Impériales.

LA CLE D'OR

Paraîtra en février une nouvelle revue mensuelle illustrée de l'annonce sous le titre ci-dessus.

Cette revue traitera de la publicité sous toutes ses formes, publicités directes, publicités indirectes, étalages, promotions de ventes, études et vulgarisation des meilleurs procédés. Elle sera indispensable à tout homme d'affaires qui veut suivre le progrès. (Tous ceux qui se servent des journaux, de la circulaire, des catalogues, des vitrines pour annoncer leurs marchandises y trouveront des conseils, des idées nouvelles, des renseignements précieux, des suggestions importantes, car la revue sera dirigée par un groupe de publicistes du Canada et de l'étranger et renfermera en outre des articles techniques de nombreuses gravures, des modèles de vitrines, des modèles de dépliants etc.

Vous ne pouvez pas faire de placement plus profitable, plus rémunérateur qu'en souscrivant à cette revue. Elle sera pour vous une aide indispensable, un accessoire précieux, un outil d'une grande utilité. Abonnez vous dès maintenant pour ne pas manquer le premier numéro qui paraîtra en février. Prix de l'abonnement: \$5.00 par année.

Cette revue est publiée par L'Argus de la Presse Internationale, sous la direction de Monsieur Raoul Renault, journaliste et publiciste, au numéro 552, Première Avenue, Québec.

UNE ANNEE RECORD AU POINT DE VUE METEOROLOGIQUE

L'année 1925 a été remarquable au point de vue de la température. Depuis l'établissement du Bureau météorologique de la Ferme Expérimentale, il n'a jamais fait si froid que le 19 janvier de l'année écoulée, alors que le mercure marquait 36 degrés sous zéro. De plus, le mois de juillet a été le plus frais depuis l'année 1891; août a été le plus sec depuis 1899; en effet il n'est tombé que 1.04 pouces d'eau; tandis que septembre a été le plus pluvieux de tous, avec 6.12 de pluie.

UN MAIRE QUI SCIE DU BOIS POUR LES PAUVRES

Ottawa, 19. — Le maire Ballharry a donné un bon exemple, hier, en sciant du bois pour les pauvres dans la cour à bois de la municipalité. Il espère que d'autres citoyens feront comme lui.

DE LA TRES BONNE EAU

L'installation de la nouvelle prise d'eau sur le St-Maurice et l'usine de pompage et de filtration sont pratiquement terminées; encore quelques jours de travail de raccorderment et tout fonctionnera bien. Notre population en sera heureuse car ce problème de l'eau aux Trois-Rivières a fait couler beaucoup d'encre et énervé bien des gens.

Selon les prévisions de l'Ingénieur de la Corporation nous aurons de l'eau nouvelle dès lundi prochain.

RETRAITES FERMEES

Il y aura au Convent de Marie Réparatrice, trois retraites fermées: 1o Pour les Dames du 2 au 6 février; 2o pour les jeunes filles, du 12 au 16 février; 3o Pour les jeunes filles, du 26 février au 2 mars. On est prié de s'inscrire à l'avance.

DANS NOS ECOLES

ECOLE NORMALE DES TROIS-RIVIERES

Cours supérieur: — Mlle M. Jeanne Massicotte, Geneviève Leblanc, Isabelle Kemp, Aline Villeneuve, Rachel Dugré.

Cours élémentaire, 2ème année: — Mlle M. Reine Verreille, Jeannette Gélinas, Emma Mayrand, Gertrude Lesage, Germaine Saint-Onge.

Cours élémentaire, 1ère année: — Mlle Marcelle Britten, Marguerite-Marie de Montigny, Béatrice Cossette, Violette Montambau, Berthe Magny.

ECOLE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

Classes françaises. — 7e année: Madeleine Doucet, Monique Lambert; 6e année: Charlotte Chartrain, Irène Baudet; 5e année: Madeleine Dufresne, Florida Houle; 4e année: Anne-Marie LaPalme, Florence Saint-Onge; 3e (a) année: Yvette Bourdon, Suzanne Piché; 3e (b) année: Gertrude Lesage, Laurence Dubé; 2e (a) année: Amélie Miché, Pauline Richard; 2e (b) année: Yvette Corbeil, Jacqueline Fleury; Prép. (a) année: Gabrielle Alarie, Simone Groux; Prép. (b): Colette Corbeil, François Beaudet.

Classes anglaises: — Anna-Rose Boudreau, Marg. Dessureault, Monique Lambert, Madeleine Doucet, Florida Houle, Mariette Chagné, Gertrude Bellemare, Florence Saint-Onge, Violette Dufresne, Alexandra Baily.

EXTERNAT SAINTE-URSULE

6e année: Mlle Mariette Larose; 5e année: Mlle Rose-Aimée Demers; 4e année: Mlle Lucille Duplessis; 3e année: Mlle Adrienne Poudrier, Cécile Charvetté; 3e année: Mlle Françoise Cerutti, Gertrude Lefebvre; 2e année: Mlle Liane Daviau, Geraldine Marchand; 1ère année: Mlle Fernande Monfette, Blandine Beaudoin; Cours préparatoire: Marie-Claire Thivierge, Delmina Tellier.

WHIST

Un grand Whist aura lieu à la Pointe du Lac, mardi prochain, 26 janvier.

C'est au profit du Couvent. Qu'on s'y rende en foule.

Leningrad, 21. — Le Dr Sergius Zaboldny, professeur de bactériologie à l'université de cette ville, vient de trouver des sécrums contre l'empoisonnement du sang, l'érysipèle, les fièvres puerpérales. Les bactéries qu'emploie le docteur Zaboldny possèdent la propriété de dissoudre les substances albumineuses dans le corps.

RETAILLES

(Suivie de la page 1)

Europe. Mais notre infériorité dans ce domaine ne signifie pas indigence totale. Les lieux historiques ne manquent pas, le long de notre fleuve et de nos rivières, et notre passé de quatre siècles recèle des richesses légendaires insoupçonnées. A nous d'exploiter cette mine, d'en extraire, pour les siècles, les pépites d'or ou les purs diamants.

Sur d'autres terrains

Notre passé glorieux et pittoresque ne doit pas revivre seulement dans nos œuvres littéraires. Notre vie quotidienne, nos coutumes, nos œuvres artistiques, notre architecture, tout chez nous devrait s'inspirer du passé et en perpétuer les traits caractéristiques. C'est à ce prix que nous garderons à notre province sa physionomie originale et que nous en ferons un coin d'Amérique différent de tout ce qu'on voit ailleurs, objet d'intérêt et d'admiration pour les étrangers.

Québec doit se faire une physionomie bien française! Pour cela coupons court à la manie de tout singer ce qui se fait ailleurs! Ayons la coquetterie de nos origines et de notre civilisation latine pénétrée d'élégance et de bon goût! Que cette coquetterie se manifeste dans les plus petits détails. Et surtout qu'elle nous fasse subir impitoyablement les affiches disgracieuses rédigées en anglais et qui enlèvent à notre province ce qui peut lui rester de son cachet particulier de province française.

Ce cachet pittoresque, accentuons-le en mettant en vedette les maisons et monuments qui nous rappellent l'ancien régime. Dégageons ces reliques, au besoin, reconstituons-les dans leur apparence primitive.

Ici, pour donner le branle, commençons par faire un peu de toilette à notre vieux moulin... et, s'il y a quelques sous affectés dans notre budget municipal à l'entretien des monuments et des places publiques, employons-en une partie pour poser de belles grandes ailes ajourées qui mettront un peu d'élégance archaïque sur notre ville et sur ses fenêtres et laides cheminées! Qu'il en soit ainsi!

Du patagon

D'un quotidien québécois, le poulet suivant dont la rédaction ferait rougir le moins huppé des débutants de la "petite école": "Dimanche le 10 janvier fut aperçu un chevreuil sur la glace vis-à-vis de la rue Champlain; il fut poursuivi par plusieurs jeunes gens, mais la chance tomba sur M. Jean Tardif qui le tua en deux coups de fusil et fut transporté à l'aide de M. Adolphe Fortier qui alla le chercher sur la glace. La bête pesait 135 lbs."

On sait à peine à la fin qui fut tué "en deux coups"... et surtout on ne sait plus du tout qui fut transporté à l'aide de.

Le Canada à la mode...

La chroniqueuse de la "vie Canadienne à Paris" écrivait dans La Patrie de samedi dernier: "Depuis "Maria Chappelaine", en effet, le Dominion est en vogue. Les portes de la littérature lui ont été ouvertes par Louis Hémon, par Rouquette dont "Les Grands Silences Blancs" ont fait sensation et qui publiera au printemps un second volume "L'Épopée Blanche", série de contes sur le travail des Oblats dans le Nord du Canada; par White et son admirable "Terre de Silence"; par Constant-Wyer, l'auteur du "Manitoba" et qui vient de publier "La Bourrasque", sur le soulèvement des métis de l'Ouest du Canada au siècle dernier. Pierre Benoit va faire aussi incessamment, un voyage au Canada. Il en rapportera un de ces romans attrayants, pleins d'atmosphère, auxquels on ne saurait reprocher que leur trop grand succès. Cet écrivain a fait, jadis, un pari, comme celui que le nom de toutes ses héroïnes devait commencer par un A. Attendons donc, en faisant, nous aussi des paris, celui de sa future héroïne canadienne.

Le monde musical et artistique accueille également avec intérêt, les valeurs canadiennes. Le vison du Canada... ruine les contribuables, car toutes les élégances sont tentées par les reliefs dorés de son pelage. Bientôt la mode, toujours à l'affût de motifs nouveaux, ira puiser ses inspirations sur les bords de la Rivière Rouge et les vendeuses souriantes du quartier des Champs Élysées surseront à Torréille de la cliente ossie le nom du Canada, en lui vantant quelque nouvelle et dispendieuse création."

Le Tisserand.

LES AVENTURES D'UN DOCUMENT DIPLOMATIQUE

(Corresp. romaine)

Dans un article sur "L'Entente Internationale contre la IIIème Internationale" publié dans la "Bibliothèque Universelle et Revue de Genève", septembre 1925, et ré-imprimé en plaquette, Maître Aubert, fondateur et directeur de la même Entente, cite (page 10) la dépêche du ministre hollandais en Russie, datée de septembre 1918.

Voici la citation donnée en anglais par Maître Aubert:

"The immediate suppression of Bolshevism in the great east of the present moment, not even excepting the war. Unless Bolshevism is immediately rooted out, it will spread, in one form or another, throughout Europe and the entire world. The only way to avoid this danger is collective action by all the Powers."

C'est-à-dire: La suppression immédiate du bolchevisme est le plus grand des problèmes qui exigent une solution, non exclu celui de la guerre. Si le bolch, n'est pas immédiatement déraciné, il se répandra sous une forme ou une autre à travers l'Europe et le monde entier. Le seul moyen d'enrayer ce danger c'est l'action collective de tous les Pouvoirs."

Mais voici la véritable déclaration du ministre hollandais, telle qu'elle a été imprimée dans la Rapport officiel du ministère des affaires étrangères britannique (British Foreign Office White Paper No 1) en 1919.

"I consider that the immediate suppression of Bolshevism is the greatest issue now before the world, not even excluding the war which is still raging, and unless, as above stated, Bolshevism is nipped in the bud immediately, it is bound to spread in one form or another over Europe and the whole world, as it is organised and worked by Jews who have no nationality, and whose one object is to destroy for their own ends the existing order of things. The only manner in which this danger could be averted would be collective action on the part of all powers."

C'est-à-dire: "Je retiens que la suppression immédiate du bolch, est la plus grande question qui se pose aujourd'hui devant le monde, sans même exclure la guerre qui continue à faire rage; et si, comme j'ai précisé avant, le bolch, n'est pas coupé à la racine, il se jettera sous une forme ou sous un autre sur l'Europe et sur le monde entier, étant organisé et manœuvré par les Juifs lesquels n'ont pas de nationalité et dont le seul but est de détruire pour leurs propres fins l'ordre existant des choses. La seule manière d'éloigner ce danger-là serait une action collective de la part de tous les Pouvoirs."

Le British Foreign Office (sous la pression des Juifs?) a supprimé ce passage entier dans une réédition de ce rapport ainsi qu'une lettre toute entière (No 32 du rapport) où on disait que "The Bolsheviks comprised chiefly Jews and Germans." (les bolch, sont surtout des Juifs et des Allemands). Mais Maître Aubert a dû avoir le premier rapport sous les yeux puisqu'il a pu citer un passage, qui n'existait pas dans la deuxième édition. Il paraît avoir supprimé tout ce qu'on disait sur le rôle des Juifs, sans même indiquer par des points qu'il ne citait pas la déclaration en entier.

D'ailleurs Maître Aubert répète toujours qu'il ne faut pas la guerre au bolchevisme, mais seulement à la troisième Internationale. Or, la troisième Internationale n'existait pas encore à l'époque de cette déclaration où l'on indiquait le véritable Pouvoir contre lequel les gouvernements de l'Europe devaient se coaliser.

Pourquoi donc citer un passage qui ne se rapportait pas à la troisième Internationale, mais à un pouvoir que Maître Aubert n'a jamais voulu combattre? — S. I. C.

LA VALEUR DES RECOLTES DE FRUITS MONTE

Les chiffres que le Commissaire fédéral des fruits, (M. G. A. McIntosh) a pu fournir dans la conférence qu'il a faite devant la Société de Pomologie et d'arboriculture fruitière de la province de Québec, sont loin d'indiquer que cette industrie marche à sa ruine au Canada. L'étendue consacrée aux fruits a quelque peu diminué dans certaines provinces, il est vrai, mais c'est tout simplement parce que l'ancienne exploitation routinière disparaît et que l'on donne plus d'attention à l'amélioration de la qualité. Les preuves en sont fournies par le Commissaire, il le dit Prince-Edouard; l'étendue réduite, valeur de l'augmentation 23.33 pour cent; Nouveau-Brunswick, l'étendue réduite, augmentation de 81 pour cent dans la récolte de gros fruits, de 106 pour cent dans celle de petits fruits; Nouvelle-Écosse, augmentation de 156 pour cent dans la valeur de la récolte de gros fruits et de 99 pour cent dans celle de petits fruits; Québec, augmentation de 18.79 pour cent dans la valeur de la récolte de gros fruits et, de 12.98 pour cent dans celle de petits fruits; Ontario, dans cette province où l'étendue en fruits a diminué plus que partout ailleurs, la valeur des gros fruits a bien augmenté de 72 pour cent et celle des petits fruits de 159 pour cent, et dans la Colombie-Britannique où de nouveaux vergers entrent sans cesse en rapport, car cette province est la dernière qui se soit mise à la culture des fruits, l'augmentation dans la valeur des gros fruits est de 272 pour cent et dans celle des petits fruits de 299.70 pour cent. En ce qui concerne cette phase de la situation, le Commissaire a posé une maxime dont on fera bien de se pénétrer soigneusement: Il a dit "Il en coûte tout aussi cher à l'arboriculteur de produire de pauvres fruits que d'en produire de bons, et les premiers ne donnent pas cette satisfaction que l'on éprouve à avoir des récoltes de bonne qualité et qui ne peut s'exprimer en termes d'argent."

LE MARCHE DES SEMENCES

Sur les marchés canadiens, les transactions de graines fourragères ont été assez animées depuis le commencement de l'année. Les expéditions de trèfle d'Alsike et de luzerne ont été supérieures à celles des deux dernières semaines. En général, les prix des graines fourragères accusent une très grande fermeté et même de la hausse depuis quinze jours. Par contre, les cours de la graine de trèfle d'odeur ayant toujours tendance à la baisse varient de \$5.00 à \$7.50 le 100 livres suivant les provenances. Quant à la situation du marché de la graine de trèfle rouge, elle est toujours très tendue; les demandes des marchands grainetiers sont actives, mais les offres de la part des agriculteurs sont relativement restreintes. La récolte étant inférieure à la normale, il est à espérer que les importations récentes de graine de trèfle rouge de provenance française amélioreront la situation.

LE MARCHE DES ENGRAIS CHIMIQUES

Les commerçants d'engrais chimiques sont assez optimistes au début de cette nouvelle année. Contrairement à ce que nous disions dernièrement, certains d'entre eux vont même jusqu'à prétendre que la plupart des engrais simples ne subiront aucune hausse d'ici au printemps prochain. A la fin de la semaine dernière, le nitrate de soude, le sulfate d'ammoniaque et le superphosphate étaient en hausse sur les marchés de New-York et de Baltimore. Suivant une entente conclue au préalable entre les fabricants américains, le nitrate de soude augmentait de 80 centins la tonne à New-York, tandis que le superphosphate en tas subissait une hausse de 50 centins la tonne à Baltimore. En général, le marché des engrais chimiques est stable. Une grève assez sérieuse ayant affecté les exploitations minières de même que les chemins de fer de la Floride, les approvisionnements de phosphate de roe floridien se trouvent maintenant limités et les prix toujours en cours de hausse ont tendance à faire sentir leur influence jusque sur les marchés de superphosphate de Baltimore.

MARCHES RURAUX

Ontario.—Les marchés ont été pratiquement inactifs durant le temps des fêtes. Les prix du blé à engrais ont subi une légère hausse. L'avoine reste au même prix mais les expéditions de ce produit sont plutôt restreintes. La graine de trèfle rouge est toujours en très grande demande mais en raison de la modération de l'offre les prix sont très élevés. Les ventes de la graine de luzerne et du trèfle d'Alsike se continuent chez les agriculteurs et les prix payés sont pratiquement les mêmes que ceux mentionnés dans notre dernier numéro. Les sous-produits de minoterie sont encore en assez grande demande bien que les prix aient augmenté quelque peu au cours des deux dernières semaines. Le foin se vend relativement bien à un prix variant de \$10.00 à \$18.00 la tonne, en raison de la qualité et de la localité. Québec.—Les transactions sont plutôt faibles dans les districts ruraux présentement. Les ventes de la graine de trèfle rouge et de graine de mil sont rares mais les prix restent élevés. La demande pour les sous-produits de minoterie est relativement bonne. Dans certains districts on s'occupe de l'industrie laitière, les agriculteurs achètent ces derniers produits en plus grande quantité qu'avant Noël. Les expéditions de foin ont été un peu trop abondantes avant le jour de l'An; aussi, sauf pour le foin de toute première qualité, les demandes sont restreintes. Provinces maritimes.—Il n'y a pratiquement aucun marché pour les graines et grains de semence. La demande pour le foin est plutôt locale et en raison de ce fait, le prix payé aux agriculteurs varie de \$9.00 à \$20.00 la tonne suivant la localité.

LES PRIX DU MARCHÉ

Beurre de beurrerie	la lb	\$0.41
Pasteurisé No 1	la lb	\$0.40
No 2	la lb	\$0.39
Beurre de ferme	la lb	\$0.33
No 1	la lb	\$0.32
No 2	la lb	\$0.30
Fromage coloré	la lb	\$0.17
No 1	la lb	\$0.16
No 2	la lb	\$0.16
Fromage blanc	la lb	\$0.17
No 1	la lb	\$0.16
No 2	la lb	\$0.16
Oeufs	la douz.	\$0.40
Frais Extras	la douz.	\$0.40
Frais Premiers	la douz.	\$0.40
Frais Seconds	la douz.	\$0.35
Poules vivantes	la lb	\$0.26
Qual: choix, 5 lbs et plus	la lb	\$0.23
Qual: bonne, 4 à 4 1/2 lbs	la lb	\$0.20
Qual: moy. 4 lbs et plus	la lb	\$0.18
Qual: passable, 3 lbs et plus	la lb	\$0.18
Poulets abattus	la lb	\$0.24
Qual: choix, 5 lbs et plus	la lb	\$0.22
Qual: bonne, 5 lbs et plus	la lb	\$0.22
Qual: moy. 4 1/2 à 5 lbs	la lb	\$0.18
Qual: pas. moins de 4 lbs	la lb	\$0.15
Poulets vivants	la lb	\$0.22
Qual: bonne, 5 lbs et plus	la lb	\$0.22
Qual: moy. 4 1/2 lbs et plus	la lb	\$0.20
Qual: pass. 2 1/2 lbs et plus	la lb	\$0.17
Poulets abattus	la lb	\$0.26
Qual: bonne, 5 lbs et plus	la lb	\$0.26
Qual: moy. 4 1/2 à 5 lbs	la lb	\$0.24
Qual: pas. moins de 4 1/2 lbs	la lb	\$0.21
Dindes abattues	la lb	\$0.34
Qual: choix (11 lbs)	la lb	\$0.34
Qual: bonne (8 lbs)	la lb	\$0.33
Qual: moy. (7 lbs)	la lb	\$0.27
Oies vivantes	la lb	\$0.16
Oies abattues	la lb	\$0.19
Qual: bonne	la lb	\$0.16
Qual: moyenne	la lb	\$0.16
Canards abattus	la lb	\$0.20
Qual: choix	la lb	\$0.20
Qual: bonne	la lb	\$0.17
Canards vivants	la lb	\$0.20
Qual: bonne (jeunes)	la lb	\$0.20
Qual: moyenne	la lb	\$0.16
Pigeons vivants	le couple	\$0.30
Jeune	le couple	\$0.30
Vieux	le couple	\$0.20
Lapins	la lb	\$0.11
No 1 (4 lbs et plus)	la lb	\$0.11
Lièvres	le couple	\$0.30
No 1	le couple	\$0.30
Miel blanc	la lb	\$0.09 1/2
No 1	la lb	\$0.09 1/2
Miel ambré	la lb	\$0.07 1/2
No 1	la lb	\$0.07 1/2
Miel brun	la lb	\$0.07 1/2
No 1	la lb	\$0.07 1/2
Sucre d'érable	la lb	\$0.06 1/2
No 1	la lb	\$0.13
No 2	la lb	\$0.12
No 3	la lb	\$0.10
Agneaux vivants	les 100 lbs	\$11.50
No 1	les 100 lbs	\$10.00 à \$10.50
No 2	les 100 lbs	\$10.00 à \$10.50
Agneaux abattus	la lb	\$0.20
No 1	la lb	\$0.20
Moutons vivants	les 100 lbs	\$7.00
No 1	les 100 lbs	\$4.50
Moutons abattus	la lb	\$0.10
No 1	la lb	\$0.10
Porcs vivants	les 100 lbs	\$14.25 à \$14.50
Porcs	les 100 lbs	\$14.25 à \$14.50
Sélects (à bacon)	la lb	\$14.75
Truies	la lb	\$12.00
Porcs abattus	les 100 lbs	\$17.50
No 1 (120 à 150 lbs)	la lb	\$17.50
No 2 (150 à 250 lbs)	la lb	\$14.50
Veaux de lait vivants	les 100 lbs	\$11.50 à \$11.75
No 1	les 100 lbs	\$11.00
No 2	les 100 lbs	\$10.00 à \$10.50
Veaux de lait abattus	la lb	\$0.16
Choix	la lb	\$0.15
No 1	la lb	\$0.15
Veaux de champs vivants	les 100 lbs	\$6.50
No 1	les 100 lbs	\$4.50
Bouillons vivants	les 100 lbs	\$7.50 à \$7.75
No 1	les 100 lbs	\$6.75 à \$7.25
No 2	les 100 lbs	\$6.75 à \$6.50
Taures vivantes	les 100 lbs	\$6.75 à \$7.00
No 1	les 100 lbs	\$6.50 à \$6.25
No 2	les 100 lbs	\$4.25 à \$5.25
Vaches vivantes	les 100 lbs	\$5.50 à \$6.00
No 1	les 100 lbs	\$5.50 à \$6.00
No 2	les 100 lbs	\$3.75 à \$5.00
No 3	les 100 lbs	\$2.50 à \$3.00
Peaux vertes	la lb	\$0.11
Peaux de boeufs (moins de 48 lbs)	la lb	\$0.09
Peaux de boeufs (plus de 48 lbs)	la lb	\$0.07
Peaux de taureaux	la lb	\$0.15
Peaux de veaux de lait	la lb	\$1.10
Peaux de veaux (chaume)	la lb	\$1.75
Peaux d'agneaux (la peau)	la lb	\$3.75
Peaux de chevaux (la peau)	la lb	\$0.38
Laine	la lb	\$0.36
Laine No 1	la lb	\$0.27
Laine No 2	la lb	\$0.25
Poin de mil au char, la tonne	la tonne	\$0.50
Extra No 2 (point d'exp.)	la tonne	\$9.00
No 2	la tonne	\$8.50
No 3	la tonne	\$8.00
Poin de trèfle	la tonne	\$8.00
No 1 (trèfle mêlé)	la tonne	\$8.00
No 2	la tonne	\$8.00
Paille	la tonne	\$5.00 à \$6.00
Bonne	la tonne	\$3.25
Patates au char, 90 lbs	la tonne	\$3.00
Blanches	la tonne	\$2.45
Rouges (par 80 lbs)	la tonne	\$2.40
Fèves	le mt	\$2.40
No 1	le mt	\$2.40
No 2	le mt	\$2.40

Pois	le mt	\$1.90
No 1	le mt	\$1.90
No 2	le mt	\$1.90
Farine à pain, le char, le baril, en sacs.	le mt	\$8.10
Regal	le mt	\$8.60
Fleur de blé	le mt	\$8.40
Daily Bread	le mt	\$7.50
Citadel Flour	le mt	\$5.80
Farine à engrais, le char, le baril, en sacs.	le mt	\$4.80
1ère	le mt	\$31.25
2ème	le mt	\$33.25
Sous-produits du blé, le char, la tonne	la tonne	\$36.25
Gru rouge	la tonne	\$30.50
Gru blanc (Laurentia)	la tonne	\$40.25
Cribbles de blé moulus	la tonne	\$38.25
Middlings	la tonne	\$36.25
Moules	la tonne, au char	\$82.25
"Success"	le sac de 98 lbs	\$82.25
"Union"	le sac de 98 lbs	\$82.25
Grain moulu	le sac de 98 lbs	\$82.25
Blé d'Inde moulu	le sac de 98 lbs	\$82.25
Blé d'Inde cassé	le sac de 98 lbs	\$82.25
Tourteaux de lin, la tonne, au char	la tonne	\$54.25
Première qualité	la tonne	\$29.00
Drèche sèche	la tonne	\$0.96
Blé d'Inde	le sac de 98 lbs	\$0.93
No 2 jaune (fonds amé.)	le sac de 98 lbs	\$0.84
No 3 jaune	le sac de 98 lbs	\$0.80
Avoine	le sac de 98 lbs	\$0.60
No 2 C.W.	le sac de 98 lbs	\$0.58
No 3 C.W.	le sac de 98 lbs	\$0.56
No 2 d'alimentation	le sac de 98 lbs	\$0.56
No 2	le sac de 98 lbs	\$0.56
Orge	le sac de 98 lbs	\$0.80
No 3 C.W.	le sac de 98 lbs	\$0.78
No 4 C.W.	le sac de 98 lbs	\$0.78
Sucre	les 100 lbs	\$6.25
Granulé (sac de jute)	les 100 lbs	\$6.35
Granulé (sac de coton)	les 100 lbs	\$5.85
Cassonade No 1	le gal.	\$5.75
Cassonade No 2	le gal.	\$5.75
Mélasse	le gal.	\$0.65
No 1 (Baril de 25 gallons)	le gal.	\$0.60
No 1 (Baril de 90 gallons)	le gal.	\$0.59
No 2	le gal.	\$0.59
Sel	le sac	\$1.66
Sel fin (sacs de 200 lbs)	le sac	\$1.40
Gros sel (sacs de 140 lbs)	le sac	\$1.25
Sel en pierre (sacs de 100 lbs)	le sac	\$1.25
Lard salé, le baril de 200 lbs	le baril	\$49.00
Gras de dos	le gal.	\$42.00
Gras d'épaule	le gal.	\$42.00
Saindoux	la lb	\$0.19
Tinette de 60 lbs	la lb	\$0.19 1/2
Sceaux de 20 lbs	la lb	\$0.19 1/2
Poisson salé	la lb	\$0.07
Morue verte moy. No 1	la lb	\$0.07
Haddock (frais)	la lb	\$0.20
Saumon rose (gelé)	la lb	\$0.20
Truite	la lb	\$0.20
Maquereau	la lb	\$0.10
Tabac (balles de 50 lbs)	la lb	\$0.32
Grand Rouge	la lb	\$0.30
Grand Havana	la lb	\$0.30
Petit-canadien	la lb	\$0.30
Rouge Quésnel	la lb	\$0.45
Pétrole	le gal.	\$0.20
Impérial Royalite	le gal.	\$0.20
(barils de bois de 42 galls)	le gal.	\$0.20
Imperial Royalite	le gal.	\$0.20
(barils d'acier 47 galls)	le gal.	\$0.20
Gazoline	le gal.	\$0.20
Imperial premier	le gal.	\$0.23 1/2
(barils de 47 galls)	le gal.	\$0.23 1/2
Queens	le gal.	\$0.23 1/2
Huile	le gal.	\$0.52
Albro à machine	le gal.	\$0.52
(le baril de 40 galls)	le gal.	\$1.10
Albro à automobile	le gal.	\$1.10
(le baril de 40 galls)	le gal.	\$1.10

Un morceau de fromage Camembert est parfait pour la fin du repas.	
En vente chez	
ULD. CARIGNAN	
Agent pour les liqueurs	
Christin	
22, BADEAUX	
Phone 122 et 1749	

LE MARCHE DES PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES ANIMAUX

Le marché des produits alimentaires pour les animaux est assez actif présentement et les prix n'ont pas subi de changement sensible. Les cours des sous-produits de minoterie (tels que le son, le petit son (gru rouge) et les recoupes (gru blanc) sont restés les mêmes sur la plupart des marchés au cours de la dernière semaine, bien que les grains à engrais aient eu des cours en hausse, en raison de l'augmentation du prix du blé. A Toronto, le son vaut \$31.00, le petit son (gru rouge) \$33.00 et les recoupes (gru blanc) \$40.00 la tonne, sacs compris, wagon complet ou mélangé, livraison en Ontario. Le foin de mil no 2 est coté à \$16.00 sur la voie à Toronto; no 3 à \$15.00; le foin mêlé, \$14.00 à \$14.50 et la paille, \$10.00. A Montréal, les cours de ces mêmes produits sont restés stationnaires. Ils valent comme il y a quinze jours: le son, \$30.00 la tonne; le petit son (gru rouge) \$32.00 la tonne; les recoupes (gru blanc) \$39.00 la tonne, sacs compris, wagon complet ou mélangé, livraison dans le Québec. Les commerçants de foin rapportent qu'il y a une grande demande sur les marchés de la Nouvelle Angleterre pour du foin de mil de première qualité.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin
Négociant en gros
12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITE: Tabacs, Pipes Cigares, Bisoulets, Sucerettes Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

LA JUSTICE MACONNIQUE

Lyautey disgracié.—Sarraill blanchi
(Corresp. de Paris.)

Le régime maçonnique qui gouverne la France manque rarement l'occasion de se faire l'exécuteur des hautes oeuvres pour le compte des Loges. Le maréchal Lyautey, catholique pratiquant, l'illustre colonisateur du Maroc, l'un des plus grands français des temps modernes, une gloire que les nations étrangères envient à la France, est rappelé en disgrâce du Maroc pour faire place à une créature de la franc-maçonnerie, Steeg. Le général Sarraill, franc-maçon haut gradé, démolit en quelques mois l'oeuvre pacifiste de l'illustre Weygand en Syrie, y met tout à feu et à sang par son sectarisme. Les désastres s'accumulent, Sarraill est rappelé à Paris pour y être "jugé". Or, la Chambre des Députés et le Sénat viennent de le déclarer blanc comme neige. Deux poids deux mesures.—S. I. C.

Mon caractère me porte à prendre en main la cause du faible et de l'opprimé. La tyrannie me révolte partout où je la rencontre et je déteste la froide barbarie de ces hommes qui savent rester neutres entre la victime et le bourreau.

Garcia Moreno,
Défenseur des Jésuites.

Un morceau de fromage Camembert est parfait pour la fin du repas.
En vente chez
ULD. CARIGNAN
Agent pour les liqueurs
Christin
22, BADEAUX
Phone 122 et 1749

HORAIRE En Viguer

(Départs des Trois-Rivières)

Trains pour Montréal	
2.50 a.m. tous les jours	
7.20 a.m. jours de semaine	
11.50 a.m. jours de semaine	
3.35 p.m. tous les jours	
4.25 p.m. dimanches seulement	
7.00 p.m. tous les jours	
Trains pour Québec	
4.05 a.m. tous les jours	
7.25 a.m. jours de semaine	
11.55 a.m. tous les jours	
1.05 p.m. jours de semaine	
7.30 p.m. tous les jours	
7.50 p.m. dimanche seulement	
Trains pour Shawinigan et Grand-Mère	
6.40 a.m. jours de semaine	
8.15 a.m. dimanche seulement	
12.00 midi tous les jours	
3.45 p.m. tous les jours	
7.40 p.m. tous les jours	
Trains pour Grandes Piles	
9.55 a.m. jours de semaine	
4.15 p.m. jours de semaine	

Il y a un char d'ortie tous les soirs qui entre en gare à 11 heures pour Montréal, Gare Windsor; aussi un nombre de fauteuils réservés tous les jours de Trois-Rivières à Montréal sur le Frontenac et le Viger. S'adresser au bureau de la ville, 178 rue Notre-Dame ou à la gare.

Bon Matériel Bon Travail



Les Plâtriers travaillent mieux quand ils ont de bons outils et du matériel de première classe. Assurez-vous de cela en vous adressant à
CYRILLE LABELLE & CIE
10, RUE DES FORGES.

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire
Téléphone Bell 717
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure,
Les Trois-Rivières
Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedis midi à lundi midi.

Notaire
Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988-J
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges,
Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice du Samedi midi au Lundi midi.

Médecin
Dr ALEX. ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
22, rue Des Forges Tél. 469
Les autres jours, 249, rue Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Lancaster 3095

Notaires
J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Chirurgien-Dentiste
Tél. Bureau: 658
Résidence: 337
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Pyorhée par la Vacci-nothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 8 à 9
Bureaux: 26a, Des Forges

Médecin
Tél. 678
Dr Maurice Caron
Spécialité: Chirurgie Générale Maladies des Femmes, Maladies des Voies Urinaires, Traitements Électriques
Consultations: de 10 à 12—de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m.
6, rue Ste-Julie

Contracteur
TEL. 468W
468J
Anselme Dubé Ltée
Eglises, Presbytères, Ecoles, Résidences, Réparations. Bois de toutes sortes. Portes, Chassis, Etc.
Rue Bellefeuille, Les Trois-Rivières.

Médecin
Dr J. A. Rousseau</

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

CERUSE ET BLANC D'ESPAGNE

Au temps où Mgr Laflèche donnait des conférences à ses séminaristes, le dimanche soir, (conférences fort goûtées de ses auditeurs et qu'il continuait jusqu'à la fin de sa vie), il commençait souvent l'article du Concile de Trente qui réglait la vie des clercs; et suivant sa manière originale, il émaillait ses enseignements de conseils judicieux puisés dans sa longue expérience sacerdotale, et dont il voulait faire profiter les jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce.

Entr'autres choses, il les mettait en garde contre le danger de soigner les malades, qui, tout en venant demander des prières au curé, le consultent en même temps sur la nature du mal dont ils souffrent et sur les remèdes à employer pour guérir leurs bobos. Et, pour donner plus de poids à ses remarques, il racontait l'aventure suivante qui lui était arrivée quand il était missionnaire dans l'Ouest.

"Quand j'étais curé à St-François-Xavier, mon ministère m'obligeait à faire de longues courses pour visiter les malades ou assister les mourants. Comme il n'y avait pas de médecin, mes paroissiens mettaient à contribution, non seulement mon pouvoir spirituel, mais encore mes autres connaissances; car le prêtre était supposé être un homme instruit et sachant beaucoup de choses.

En effet, il fallait savoir un peu de tout, pour être en état de rendre service à ces pauvres gens; et les conseils que l'on pouvait leur donner en cas de maladie n'étaient pas les moins appréciés.

Oh! pas très considérable mon bagage scientifique! Juger de l'intensité de la fièvre, reconnaître les symptômes qui caractérisent certaines maladies, prescrire la diète et quelques recettes de famille, qui, si elles n'étaient pas toujours efficaces, avaient du moins le mérite d'être inoffensives: tel était le bilan de mes connaissances médicales qui ne m'auraient certainement pas conduit jusqu'au doctorat en médecine! Une fois, pourtant, ma médecine faillit me jouer un mauvais tour.

On était venu me chercher d'assez loin pour un canadien qu'on disait sérieusement malade. J'eus d'autant moins de peine à le croire que d'ordinaire ces gens rudes n'avaient pas l'habitude de se soigner. Quand on venait chercher le prêtre pour un malade, le plus souvent, on venait le chercher pour un mourant. Je m'acheminai donc vers la demeure de mon homme, que je trouvai au lit, faible et maigre; après quelques questions, je crus diagnostiquer la dysenterie. Il n'y avait pas à songer à faire venir un médecin, il n'y en avait pas dans les environs. Après avoir pourvu aux besoins spirituels de mon malade, je fis ce que j'avais eu à faire par des médecins en pareille occurrence.

"Prenez du blanc d'Espagne, (nom vulgaire de la craie), dis-je aux personnes présentes, et après l'avoir râpé et délavé dans de l'eau, faites-le boire au malade; ce remède a coutume de produire un bon effet."

"Nous n'avons pas de blanc d'Espagne, me dit la femme du patient; mais nous avons du blanc de ceruse; ce doit être la même chose?"

Ce blanc de ceruse me passa un peu réveur. Quand je terminai mon cours d'études, la chimie n'était pas inscrite au programme comme aujourd'hui, et j'étais justifiable d'ignorer si ce corps était poison ou non.

"Ce doit être la même chose, dis-je après quelques instants d'hésitation." Puis, après avoir raconté mon malade par des paroles d'encouragement, et avoir recommandé aux assistants de venir me chercher de nouveau, si les choses tournaient au pire, je remonta à cheval pour rentrer chez moi.

Tout en cheminant au pas d'une monture, au lieu de dire du bréviaire, comme j'en avais

l'habitude, j'abandonnai la bride au cheval, qui ne se trompait pas sur la direction à prendre, et je songeais au remède que je venais de prescrire, et à ses conséquences, si je m'étais trompé. Blanc de ceruse et blanc d'Espagne! Ces deux mots trottaient dans ma tête et créaient une impression pénible dont je ne parvenais pas à me débarrasser. Une fois, j'arrêtai mon cheval et fus sur le point de retourner. Bah! me dis-je, ces braves gens emploient les deux mots l'un pour l'autre; c'est sûrement la même chose. Et je continuai mon chemin.

Cependant, l'inquiétude ne me laissait pas, et à chaque pas de mon cheval j'éprouvais comme un remords de m'être éloigné de mon malade sans tirer au clair le doute qui me rongait. Et toujours la même question persistante se posait dans mon esprit: si ce n'était pas la même chose? A la fin n'y pouvant tenir, je tournai bride et revins sur mes pas en pressant ma monture.

"Avez-vous donné la potion au malade, dis-je en entrant?"

"Non, pas encore; mais nous venons justement de la préparer." Et l'on me fit voir dans une tasse de blanc, un liquide blanchâtre et pâteux, dont l'odeur suspecte confirmait mes doutes.

"Dans ce cas, ne la donnez pas. J'ai des raisons de croire que ce n'est pas la même chose que le blanc d'Espagne, et comme nous ne connaissons pas les propriétés de cette substance, il serait imprudent d'en faire usage." Puis, soulagé de cette inquiétude qui me torturait, je remonta en selle et repris au trot de mon cheval le chemin de ma maison.

Plus tard, quand j'appris que le blanc de ceruse est un carbonate de plomb et qu'il est un poison violent, j'eus un moment de terreur rétrospective, en songeant à ce qui aurait pu arriver car si le malheureux avait pris mon remède, je l'envoyais ad patres!

Marcel St-Pol

Les Trois-Rivières, janvier 1926

Pas de Pénitentes...

M. Joseph Marie Morin, curé de Sainte-Anne de la Pêrade au commencement du XIX^e siècle, n'était pas beaucoup voyageur. Pendant ses quatre-vingt-sept années d'existence il ne trouva pas le temps d'aller à Montréal une seule fois; il descendit à Québec en deux ou trois occasions et son unique voyage à Trois-Rivières est resté légendaire.

L'évêque de Québec l'avait nommé confesseur extraordinaire des Ursulines de cette ville. Il se récria, mais l'évêque tint bon et il fut forcé de s'exécuter. Un jour donc, il s'embarqua dans son canot et remonta le fleuve. Arrivé à Trois-Rivières, il tira son embarcation sur la grève, en face du monastère, puis il entra par l'hôpital et se fit conduire à la sacristie. Là, sans prévenir personne, il se met au confessionnal. Aucune pénitente ne se montrant, il se retire.

De retour chez lui, il écrivit à son évêque qu'il s'était rendu au monastère des Ursulines et que personne ne s'était présenté au confessionnal. On peut croire sans peine que l'évêque de Québec le dispensa d'une seconde tentative. L'abbé Joseph-Marie Morin né à Québec le 9 décembre 1756, fut curé à Sainte-Anne-de-la-Pêrade, de 1784 à 1821. Décédé le 27 décembre 1843.

(Bulletin des Recherches historiques)

Trouvez votre Santé là où les autres ont reçu la leur

Dr Chs. P. McKay

Chiropraticien
148, Notre-Dame, Tél. 2189
Les Trois-Rivières, P. Q.

LE VERITABLE "HABITANT"

M. THEOPHILE TRUDEL

Omer Héroux

Nos gens liront avec émotion le pieux hommage que M. Omer Héroux offrait à la catégorie entière des "habitants" à l'occasion du décès d'un fils de chez-nous, M. Théophile Trudel, qui fut certes l'un des plus beaux et des plus caractéristiques représentants de cette classe admirable.

M. Théophile Trudel

Un homme vient de mourir dans l'Abitibi, devant lequel s'incline le respect de tous ceux qui le connaissent. Et, dans son pays d'origine, à Saint-Prospère de Champlain, s'élève la même rumeur de haute et respectueuse estime. Cet homme ne portait aucun titre, il n'a occupé aucune grande fonction politique, mais il a paru incarner à un degré éminent un type social particulièrement digne d'hommage: le cultivateur, l'habitant, pieusement fidèle à nos vieilles croyances, à nos plus hautes traditions, conservateur de ce qu'il y a de meilleur dans le passé, mais soucieux aussi de mettre en œuvre tous les progrès utilisables dans sa profession.

Car M. Théophile Trudel ne fut pas seulement un bon chrétien et un bon "habitant"; il fut un "habitant" plein d'initiative, dont les récompenses officielles attestèrent par deux fois le mérite et les succès: lauréat du Mérite agricole, avec grande distinction, en 1905, il enlevait, en 1913, la médaille d'or du très grand mérite.

Ces hommages redoublés, les longs travaux qui les avaient mérités avaient fait à M. Trudel une réputation dans son pays de Champlain; ce qui gardera peut-être davantage encore sa mémoire, c'est la hardiesse avec laquelle, à soixante ans passés, il se jeta dans la colonisation de l'Abitibi, où, finalement, à soixante-dix ans, il devait se fixer pour achever sa vie.

Et voici quinze jours, lorsqu'il y succomba, on le saluait presque comme un patriarche.

L'habitant d'autrefois

Pour peu qu'on ait connu la campagne, des notes comme celles-ci font, dans leur brièveté et leur sécheresse, font se lever devant la mémoire des images chères et vénérables.

Et je songe, pour ma part, à tel petit vieillard de mon pays dont la vie fut magnifiquement simple et belle. On racontait qu'il possédait en tout et partout, au moment de son mariage, un écu, plus le lot qu'il était en train de défricher. Un écu, même il y a trois quarts de siècle, ce n'était pas une très grosse somme. Aussi bien les jeunes mariés n'allèrent point passer à Atlantic City, ni même dans le bas du fleuve, leur lune de miel. La messe dite, ils retournèrent tout simplement à leur petite cabane et le reste de la journée firent de l'abat.

Et, quand arriva leur premier bébé, combien de fois celui-ci, par les beaux clairs de lune, ne fut-il pas couché dans le creux d'une souche, où il dormait comme un bienheureux, pendant que ses parents utilisaient pour le défrichement les dernières clartés du jour?

Douze ou treize enfants vinrent peupler ce foyer, le Père Jan et sa vieille compagne eurent la joie de voir toute cette troupe s'établir autour d'eux, tandis qu'eux-mêmes achevaient dans leur chère maison blanche aux contrevents verts des jours paisibles, entourés de la vénération de tous.

Et tel autre, qui inspirait un tel respect qu'on ne pouvait voir en lui qu'un type supérieur du gentilhomme chrétien.

Tel autre encore, que ses quatre-vingts ans n'ont pas abattu qui a été pendant plus d'un demi-siècle, pour tout son voisinage, un vivant exemple d'amour intelligent de la terre natale, un si puissant entraîneur.

Tel autre... Mais, fils de la campagne canadienne, nous n'avons qu'à nous retourner vers le passé pour trouver dans notre mémoire de pareils souvenirs, d'aussi belles figures.

Des hommes supérieurs

Et quels êtres de bon sens, au solide raisonnement!

Fermes sur les principes, sur les grandes règles qui doivent gouverner la vie, ils avaient en plus l'expérience des hommes et des choses, l'habitude de remonter des effets aux causes, de lier entre eux les événements, de classer, d'ordonner.

Notre confrère Dorion soulignait un jour ce fait, auquel l'on pense trop rarement en ville, que le plus modeste cultivateur est en réalité un chef d'atelier, un homme qui doit tenir compte du marché, du prix de revient de chacun de ses produits, du caractère de chaque morceau de son sol, de la valeur des méthodes d'alimentation de chaque animal, etc. Songez à ce que représente, par exemple, de travail, d'efforts, de réflexions, la création d'établissements comme ceux que dirige M. Trudel.

Tandis qu'un très grand nombre de besoins urbains tendent à mécaniser l'individu, tuent le métier ancien, font de l'ouvrier une sorte d'automate qui répète indéfiniment quelques gestes peu variés, la culture du sol sollicite constamment l'exercice du jugement, du calcul, de l'esprit d'observation et d'initiative.

Et comme, par-dessus le marché, la vie de la campagne est moins encombrée que celle de la ville, moins tiraillée par les distractions extérieures, et qu'on y lit, heureusement! moins les gros journaux, il n'est pas étonnant qu'elle produise des hommes supérieurs, sous leurs apparences modestes, des hommes d'un si solide bon sens.

La pourvoyeuse de vocations

Il n'est pas étonnant surtout qu'elle donne des familles qui produisent, non seulement à la vie rurale, mais à la vie religieuse, aux professions, au commerce, à l'industrie, de fortes unités.

On serait peut-être surpris si l'on faisait quelque jour, par exemple, le relevé des vocations ecclésiastiques ou religieuses qui viennent de la campagne. On devine bien que celle-ci est la grande pourvoyeuse de vocations, mais elle l'est, pensons-nous, à un degré qu'on ne soupçonnerait guère.

Prenez, par exemple, la famille de M. Trudel. Sur un total de quinze enfants, cinq sont entrés en religion: l'un à Saint-Sulpice, une chez les Sœurs de l'Assomption de Nicolet, trois à la Congrégation de Notre-Dame. L'ainé, héritier du bien paternel, a douze enfants, dont deux ont déjà rejoint leurs tantes à la Congrégation Notre-Dame.

Telle autre famille de cultivateurs de mon petit pays compte deux Jésuites, tous les deux remarquablement doués, et quatre ou cinq Sœurs Grises, dont l'une a obtenu un rôle fort important, joué dans la défense de la minorité encore que peu bruyante.

Tout à côté, voici une autre famille qui a donné deux prêtres éducatrices, un religieux enseignant, deux religieuses.

Et comme il serait facile de continuer l'énumération! Chacun, pour la poursuivre, n'a qu'à laisser parler sa propre mémoire.

Oui, vraiment la campagne reste notre grand réservoir de forces morales, et notre effort doit tendre à la rendre si féconde qu'elle conserve le plus possible de nos familles.

Conclusion banale peut-être, mais qui n'aurait sûrement pas déplu à l'admirable terrien dont le souvenir nous a fait griffonner ces quelques lignes et gardera sûrement à la terre de fidèles amis.

Omer Héroux.

Assurances de tous genres
La Prévoyance
FONDÉE EN 1905
Siège Social:
EDIFICE DE LA PREVOYANCE
Coin Place d'Armes et St-Jacques
MONTREAL
Tél. Harbord 3292-3-4-5-6-7

M. Benjamin Rivard

Nous devons à l'amabilité du Notaire Richard Lessard, de Ste-Ursule, l'article suivant extrait de L'Événement du vendredi 18 octobre 1872. M. Lessard manifeste pour notre page historique un intérêt dont nous lui gardons reconnaissance.

"Nous avons de plus amples informations sur le compte de Benjamin Rivard, écrivain, de Bécancour, dont nous annonçons la mort, il y a quelques jours. Ce vénérable patriarcat avait atteint sa 83^{ème} année dans le mois de février dernier. Il laisse derrière lui une épouse qui a été sa compagne pendant 63 ans, 12 enfants, 25 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

M. Rivard appartenait à une des plus anciennes et des plus nombreuses familles du pays. Il descendait directement de Nicolas Rivard, sieur de Lavigne, qui figure dans le recensement de 1666, à Trois-Rivières. Nicolas Rivard, sieur de Lavigne, était marié à Catherine St-Père. D'après M. B. Sulte, (Histoire des Trois-Rivières, page 102) de ce même Nicolas Rivard descendait Mgr Langevin et l'hon. H. L. Langevin par leur mère, Mme Sophie Laforce, fille du notaire et lieutenant-colonel Laforce. On retrouve, du reste, cette famille de Rivard, dans toutes les parties de la province, sous différents noms, tels que ceux-ci:

Rivard,
de Lavigne,
La Glanderie,
La Coursière,
La Nouette,
Prévile,
Loranger,
Vertefeuille,
Bellefeuille,
Beaucour,
Dufresne,
Montendre,
St-Mars.

M. Benj. Rivard était de la branche de La Glanderie, ainsi nommée évidemment parce qu'ils habitaient une place célèbre pour ses chênes et ses glands. Son père était François Rivard, fondateur de la paroisse de St-Léon, et sa mère Madeleine Ledroit, originaire de Québec et longtemps gouvernante chez le Shérif Guy. Il continua les traditions laissées par son père et fut toujours considéré comme le premier citoyen de St-Léon. C'est chez lui que le missionnaire se retirait lorsqu'il allait dire la messe à cette colonie naissante.

En 1812, M. Benj. Rivard qui, tout jeune encore, était lieutenant dans le 2^{ème} bataillon du comté de St-Maurice et il se distinguait par son zèle à servir la cause nationale contre l'invasion Yankee. Lorsqu'il abandonna St-Léon, en 1843, pour s'établir à Bécancour, il fut transféré avec son grade de major dans le 3^{ème} bataillon du comté de Nicolet. En 1849, M. Rivard se retira complètement de la milice avec le grade de lieutenant-colonel.

Dans les troubles de 1837-38, M. Rivard fut un des plus chauds défenseurs de notre émancipation politique. Il déchirait les proclamations des gouverneurs et prenait une part active aux manifestations patriotiques du comté de St-Maurice. Quoique n'ayant pas eu l'avantage d'une éducation classique, M. Rivard avait su acquérir des connaissances générales qui lui permettaient de donner son opinion sur les questions politiques. Toujours il a suivi avec le plus grand soin la politique canadienne et la politique européenne et sa conversation était remplie de souvenirs heureux conservés par une mémoire prodigieuse.

En 1843, des revers de fortune, amenés par un cautionnement qu'il avait consenti pour MM. Larue et Rivard, de Trois-Rivières, l'obligèrent à laisser St-Léon... A Bécancour il ne tarda pas à conquérir l'estime et le respect du tous.

M. Rivard était avant tout laborieux. Nommé maître de poste à Bécancour, il s'est acquitté de ses devoirs avec la plus grande diligence jusqu'à dix heures avant sa mort, et ce bureau est un des plus importants de la campagne. Formé de bonne heure aux enseignements d'une douce philosophie chrétienne, il vivait heureux et content dans ses modestes fonctions jouissant de l'affection d'une nombreuse famille et d'un cercle d'amis encore plus nombreux. Aussi écrivait-il il y a à peine plus d'un an: "Je n'ai jamais été riche pour faire de l'égal, je n'ai jamais été assez pauvre pour être dans la nécessité; j'aime mes enfants et mes enfants me paient de retour, et je ne changerai pas mon humble position pour celle de M. le prince Bismark, grand chancelier de Prusse et vainqueur de la France."

C'est ce doux rayon de bonheur chrétien qui a illuminé toute la vie de M. Rivard et qui a fait sa gloire aux portes du tombeau. Cette longue existence peu accidentée, mais bien remplie, est celle du vrai philosophe et du vrai patriote. Puisse une telle carrière trouver de nombreux imitateurs!

(L'Événement 1872.)

Il n'y a que 60 ans

LE CABLE TRANSATLANTIQUE

1866

Saluons de nos vœux les plus sympathiques le départ, si impatiemment attendu, du **Great-Eastern**. C'est pour la troisième fois que le Léviathan des mers traverse l'Atlantique pour jeter entre l'île de Terre-Neuve et l'Irlande le fil qui doit unir l'ancien et le nouveau monde.

Le premier voyage eut lieu en 1858. Le fil fut tendu, le trait d'union fut établi une minute, et après l'envoi d'une dépêche, la seule qui ait encore traversé le grand océan le câble malheureusement perdit la voix.

Le génie persévérant de l'Angleterre ne fut pas découragé. L'opération fut reprise l'année dernière, et, pour la seconde fois, le câble se rompit encore à moitié route.

Allons au devant des préoccupations des esprits moroses qui prédisent à l'avance un troisième échec, et constatons que ce grand problème, qui consiste à unir les deux mondes par l'électricité, sera, quoi qu'il arrive, repris, continué et résolu. Il y a, en effet, en dehors de la compagnie anglo-américaine du télégraphe transatlantique, deux autres entreprises, fondées dans des conditions entièrement différentes, et dont l'une assurément ne peut manquer de réussir.

Le 24 mai 1865, le Corps législatif de France a approuvé les stipulations financières passées entre le ministre de l'Intérieur et la Compagnie Howett, Simon et Trotter. Cette seconde entreprise se propose d'opérer avec un câble construit d'après un nouveau système, et d'aborder le nouveau monde par la France, l'Espagne, l'Afrique, les Açores et l'Amérique du Sud. Mais nous ne savons où en sont encore les travaux de cette compagnie.

L'autre entreprise est celle qui, par la Russie d'Asie et le détroit de Behring, s'en ira aborder les plages inhospitalières de l'Amérique russe pour venir se relier aux fils télégraphiques de l'Amérique du Nord. Le travail avance, les capitaux sont prêts, et le fil s'étend déjà jusqu'aux extrémités de la Russie d'Asie. C'est l'ingénieur de cette opération colossale qui écrivait, il y a quelque temps à un ingénieur de ses amis en Europe: "Salut à deux mille cinq cents lieues, salut."

Ainsi donc, point de critique inutile, point d'incertitude ni de scepticisme mal placé. Le problème est posé, il sera résolu, et ce sera une des œuvres les plus méritantes et les plus glorieuses de cette fin de siècle qu'on appelle la Science!

La compagnie anglaise du nouveau câble transatlantique, appuyée sur la garantie d'un revenu de 8 p. 100 donnée par les Etats-Unis à l'Angleterre, n'a reculé devant aucun sacrifice pour assurer le succès de l'entreprise. En représentant l'œuvre de 1858 et de 1865, elle a voulu arriver quand même à la réussite de ce travail de géant.

L'appareil conducteur central se compose de sept fils de cuivre tordus en forme de câble et isolés au moyen du procédé Chatterton. Ce premier appareil est enveloppé de quatre couches distinctes de gutta-percha, également isolées entre elles à l'aide du même procédé. Enfin la gutta-percha elle-même se trouve revêtue d'une armature de onze fils de fer solides, enveloppés chacun soigneusement de liens de chanvre.

Ces liens de chanvre étaient, l'année dernière, imbibés de goudron; mais le goudron a été rejeté, dans la construction du nouveau câble, comme une substance trop lourde. Nous estimons que cette élimination est heureuse, mais pour un autre motif: c'est que le goudron rongé à la longue le caoutchouc et la gutta-percha.

Le travail n'a pas exigé moins de 25,000 milles de fil de cuivre, plus de 35,000 de fil de fer et 400,000 milles de cordes de chanvre, c'est-à-dire en tout une longueur de matière fabriquée équivalente environ à vingt-quatre fois le tour du globe!

Ainsi constitué, le câble possède une force de résistance égale à sept tonnes trois quarts, et cependant, son poids spécifique est assez faible pour lui permettre de supporter sans danger onze milles de sa propre longueur dans l'eau. L'arrimage a été ménagé dans trois vastes compartiments en fer forgé qui sont tenus pleins d'eau; et l'on a calculé que le poids total de la masse emportée par le **Great Eastern** s'élève au chiffre effrayant de 20,000 tonnes!

Les plus grands soins ont présidé à l'enroulement du câble, ainsi qu'à l'installation des machines chargées de dévider et d'immerger le fil télégraphique. L'œuvre du **Great Eastern** a commencé à 45 milles de Valencia et s'arrêtera à 10 milles avant Terre-Neuve. On espère que le voyage tout en-

tier, entre Valencia et la baie de Heart's-Content, dans l'île de Terre-Neuve, pourra s'accomplir en quatorze ou quinze jours, et, pendant toute la durée du voyage, la communication sera entretenue d'heure en heure avec l'Angleterre au moyen du câble télégraphique. Nous pouvons donc nous attendre à voir le travail terminé avant la fin du mois.

Quelle révolution et quelle mêlée dans la vie! Dans un an, avant peut-être, chaque journal servira à ses abonnés, comme premier article, le bulletin quotidien des nouvelles du monde entier. Le matin, en déjeunant, chacun pourra savoir comment se porte le genre humain; depuis la Chine jusqu'aux placers californiens, depuis l'Ecosse jusqu'au cap de Bonne-Espérance, depuis la Sibirie jusqu'au Brésil!

Bien mieux; les marchés du monde vont trouver, dans cette correspondance transatlantique, le moyen de centupler leurs opérations. Ce sera un marché toujours en activité. Et, en effet, les méridiens de Paris, de Londres et de New-York ne sont pas les mêmes. Quand, à trois heures de l'après-midi, les spéculateurs de l'Europe auront terminé leurs opérations, il ne sera que midi à New-York, et le télégraphe permettra de continuer sur le marché américain les affaires commencées sur le marché européen. Quel prodigieux élan donneront à l'expansion des peuples ces communications qui, de cette grande ligne de l'Inde à New-York, iront se ramifiant sur le monde tout entier!

(1866)

H. C.

Les Canots Sauvages d'autrefois

Du "Bulletin des Recherches Historiques", livraison de novembre.

Dans le récit de son voyage de 1669-1670 au saut Sainte-Marie, Gallinée fait la description suivante du canot d'écorce dont se servaient alors les Sauvages et les voyageurs canadiens:

"Ce sont, dit-il, de petits canots d'écorce de bouleau d'environ vingt pieds de long et deux pieds de large, renforcés dedans de varangues et cluses de cèdre fort minces, en sorte qu'un homme le porte aisément, quoique ce bateau puisse porter quatre personnes et huit ou neuf cents livres pesant de bagage. Il s'en fait qui portent jusqu'à dix ou douze hommes avec leur équipement, mais il faut deux ou trois hommes pour les porter. Cette façon de voyager fait la navigation la plus commune et la plus commode de ce pays, quoiqu'il soit vrai de dire que, quand on est dans un de ces bâtiments, on est toujours, non pas à un doigt de la mort, mais à l'épaisseur de cinq ou six feuilles de papier. (1669-1670)"

Puis Gallinée continue: "Il n'y a que les peuples qui parlent algonquin, qui bâtissent bien ces canots. Les Iroquois se servent pour leurs canots de toutes sortes d'écorces, hormis de celle de bouleau, et bâtissent des canots mal faits et fort pesants, qui ne durent au plus qu'un mois, au lieu que ceux des Algonquins, étant conservés, durent cinq à six ans... Il faut se tenir tout le temps qu'on est dans ces canots à genoux ou assis, prenant garde de bien garder l'équilibre, car ces bâtiments sont si légers qu'un poids de vingt livres sur un bord plus que sur l'autre est capable de les faire tourner, mais si prestement qu'à peine a-t-on le temps de s'en garantir. Leur fragilité est si grande que de porter un peu sur une pierre ou d'aborder un peu lourdement est capable de faire un trou, qu'on peut, à la vérité, accommoder avec du bari."

La commodité de ces canots est grande dans ces rivières qui sont toutes pleines deataractes ou chutes d'eau et de rapides par lesquels il est impossible de passer aucun bateau, auxquels, quand on est arrivé, on charge canot et bagage sur les épaules, et on va par terre jusqu'à ce que la navigation soit belle; et pour lors, on remet son canot à l'eau et on rembarque."

Le fromage de Brie et ravi sur des biscuits croissants est délicieux.

En vente chez
ULD. CARIGNAN
22 BADEAUX
Phone 122 et 1749

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

LE PENSIONNAT
DES URSULINES
A L'HONNEUR

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 21. — Le Pensionnat des Révérendes Sœurs Ursulines de notre ville vient de remporter de nouveaux succès en gagnant les trophées des Compagnies Remington et Underwood lors du dix-neuvième concours de dactylographie bilingue qui s'est tenu en décembre dernier. Le rapport des examinateurs vient d'être rendu public et il nous fait plaisir d'apprendre cette heureuse nouvelle qui est à la fois un honneur pour les concurrents, élèves actuelles et anciennes du Pensionnat qui ont pris part à ce concours et à leurs dévouées professeurs.

Voici la liste détaillée des candidates qui ont pris part à ce concours et le nombre de mots qu'elles ont écrits à la minute: Mlles Rolande Lacroix 96, Georgianna Gamache 90, Estelle Ally 87, Dorinda Lacroix 76, Yvette Rheault 72, Pauline Lafontaine 70, Gertrude Nobert 62, Marie-Louise Dubé 49, Germaine Morais 46, Jeannine Bélanger 44, Gabrielle Dostigny 42, Rose-Aimée Pelletier 41, Rosie Massicotte 37, Simonne Simard 37. Les 14 concurrentes ci-dessus ont passé leur concours sur une machine Underwood.

Trois autres concurrentes Mlles Dorothy Dood 72, Antoinette Leclerc 69, et Rosa LaBrie 55 ont passé leur concours sur une machine Remington.

Un autre concours semblable se tiendra à Grand'Mère le 11 février prochain.

FEUX DE CHEMINEE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 21. — Deux feux de cheminées qui ont causé des dommages fort minimes ont été vite maîtrisés par nos pompiers volontaires ces jours derniers, le premier dans le Bloc Gagnon rue St-Jacques dans le logement occupé par M. A. Vincent et le deuxième chez M. A. Regnière, rue Laing.

FATAL ACCIDENT

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 21. — Alors qu'elle était à glisser dans une côte près de l'hôpital Laurentide avec de petites compagnes, la jeune Marie-Paula, enfant de M. et de Mme Joseph Therrien de cette ville, âgée de 9 ans, s'est fracturée une épaule en tombant au bas de son tréteau. La jeune fille a dû être transportée chez elle par ses petites compagnes où elle devra garder la chambre plusieurs semaines.

12000

Pages de lecture
instructive, amusante et variée,
pour \$2.00 !

Les critiques irréductibles qui font la moue sur notre journal ont-ils réfléchi à cela ?

La matière correspondante en librairie coûterait une quarantaine de dollars.

LE BIEN PUBLIC
L'APPORTE A
VOTRE FOYER
POUR \$2.00

VICTOIRE DES
C. DE C. SUR LES
C. DE C. DE LEVIS

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 21. — Les quilleurs du Conseil des Chevaliers de Colomb, de Lévis, membres de la Ligue provinciale de quilles des C. de C., sont venus samedi dernier rencontrer l'équipe du Conseil local.

Les locaux sont sortis vainqueurs de la rencontre en gagnant deux parties sur trois par de fortes marges tandis qu'ils en perdaient une par 4 points. Il ne s'est cependant pas joué de fortes parties pas plus d'un côté que de l'autre, Dallaire du Shawinigan, a obtenu le plus haut total avec 504.

Détail des parties:

C. DE C. LEVIS	
Lecours	147 144 157—448
Carrier	142 175 173—490
Paradis	178 119 140—437
Verreault	137 192 148—477
Hamel	136 124 161—421
	740 754 777 2273

C. DE C. SHAWINIGAN	
Dallaire	151 173 181—504
Leclerc	175 138 160—473
Chevalier J.	180 139 168—487
Gélinas R.	167 135 182—484
Ladouceur E.	146 166 176—488
	819 750 687 2436

Après la partie les quilleurs se rendirent à l'Hôtel St-Maurice où un lunch fut offert aux visiteurs par les joueurs locaux et leurs amis.

ELECTIONS DES
OFFICIERS

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 21. — Les élèves du Pensionnat des Dames Ursulines de notre ville ont procédé ces jours derniers à l'élection des officiers dans les différentes congrégations, comme suit:

Congrégation des Enfants de Marie:—Présidente: Mlle Germaine Desbiens; Vice-Présidente: Mlle Yvonne Lord; Secrétaire: Mlle Rachel Thibault; Trésorière: Mlle Lucille Thibault; Choriste: Mlle Laurette Landry; Conseillères: Mlles Georgette Maltais et Lucienne Grenier; Bibliothécaire: Mlle Rosa LaBrie; Sacristines: Mlles Yvonne Cayer, Cécile Tessier et Gertrude Nobert.

Congrégation des Anges Gardiens:—Présidente: Mlle Marcelle Hélie; Vice-Présidente: Mlle Marguerite Champigny; Conseillère: Mlle Yvette Hébert.

Congrégation des Enfants-Jésus:—Présidente: Mlle Irène Hoffman; S.-Présidente: Mlle Cécile Dubé.

CHEZ LES C. DE C.

(De notre correspondant)

Grand'Mère, 21. — Les membres du Club de Récréation des Chevaliers de Colomb de notre ville ont tenu ces jours derniers une importante assemblée à laquelle ils ont décidé de porter de 7 à 9 le nombre des directeurs du Club. Les directeurs actuels sont MM. J.-A. Nicole, Président, J.-L. Champigny, secrétaire et MM. Dosithé Leduc, Dr. J.-A. Ferron, J.-C. Beauséjour, Amédée Roy et F.-X. Faucher et les deux nouveaux élus MM. K.-O. Pelletier et le Notaire J.-H. Desroches.

CHARBONNERIE
ST-LAURENT
LIMITÉE

EDOUARD BUREAU,
PRESIDENT

Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute.

Gros et Détail
LIVRAISON A DOMICILE

148a, rue Notre-Dame.

Téléphones:
Bureau: 1508 Entrepôt: 437

SHAWINIGAN
BAT SOREL
PAR 7 A 2

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 21. — Le Shawinigan a ajouté une nouvelle victoire à son actif en triomphant hier, dimanche après-midi, du Sorel qui était venu lui rendre visite, par le score de 7 à 2.

Les nôtres, beaucoup plus rapides que les visiteurs, se sont montrés dès le début supérieurs à ces derniers sur lesquels ils ont gardé l'avantage durant tout le cours de la partie. Toujours à l'attaque, ils ont sans cesse tenu les Sorelois sur le qui-vive et à la fin de la seconde période comme au cours de la troisième ceux-ci donnaient des marques évidentes de fatigue.

On peut dire sans exagération que tous les locaux, Grenier, Gill, Nourry, R. Hébert, G. Bergeron, C. Hébert, etc., ont joué d'une façon brillante. Grenier et Hébert ont compté chacun deux points pour leur club; Gill n'a pas compté mais il a puissamment contribué à la victoire du Shawinigan. Tremblay, dans les buts, n'a pas eu la forte besogne mais il a tout de même eu l'occasion d'arrêter plusieurs beaux lancers de Guévremont et Pontbriand. Les nôtres ont joué avec beaucoup d'ensemble et ce sont point leur domini déjà un grand avantage sur leurs adversaires qui avaient plutôt un jeu individuel.

Guévremont et Pontbriand ont été les étoiles de leur équipe. Beaulac, dans les buts, a joué une belle partie et il a certainement sauvé son club d'une défaite plus écrasante.

Le premier point fut compté par R. Hébert après 13.40 de jeu très rapide, sur une double passe de Gill. A la reprise, Gill et Grenier font une belle montée vers les buts de Sorel mais Beaulac bloque le lancer de Grenier. Pontbriand s'empare de la rondelle et se rend près des buts de Tremblay qui arrête son lancer. Gill et R. Hébert montent mais ils sont arrêtés par la défense de Sorel. C. Hébert remplace Grenier au centre. Guévremont fait une superbe montée individuelle et lance mais Tremblay arrête la rondelle. Gill et Hébert vont à l'attaque mais sans succès. Thibodeau s'empare de la rondelle, fait une belle descente individuelle après avoir déjoué ses adversaires, lance et compte le premier point pour Sorel. Il ne reste plus que deux minutes de jeu lorsque P. Nourry et

montent; celui-ci lance mais manque le filet. Nourry s'empare de la rondelle sur le rebond et compte.

2ème période

Sorel se porte à l'attaque. Pontbriand fait une belle descente individuelle, lance mais manque le but. Après quelques minutes de jeu, Pontbriand s'empare de nouveau de la rondelle mais il la perd à Nourry qui fait une belle montée et lance à côté des buts de Beaulac. Bergeron prend avantage du rebond et compte un troisième point pour Shawinigan. Sorel fait des tentatives désespérées pour compter mais sans succès. Grenier fait une montée individuelle admirable mais il est bloqué par Beaulac. Les visiteurs donnent des signes de fatigue. Les nôtres en prennent avantage et alors qu'il ne reste que deux minutes de jeu C. Hébert fait une belle montée individuelle et compte, portant le score à 4 à 1 en faveur des nôtres.

3ème période

Guévremont ne joue pas. Michaud remplace Gill et joue centre mais après deux minutes de jeu il est envoyé à la clôture par l'arbitre, pour deux minutes. Dix secondes plus tard, Bergeron reçoit une punition de cinq minutes pour avoir malmené un adversaire. Les nôtres n'ont plus que quatre hommes sur la glace. Grenier s'empare de la rondelle et après une belle descente individuelle réussit à loger la rondelle dans les filets de Beaulac. Sorel s'empare de la rondelle et perd à Hébert qui lance mais manque le but. Milette et Pontbriand montent et sur une passe de ce dernier Milette score un deuxième point pour Sorel. Gill remplace Michaud. Il reste 11.00 de jeu. Gill et Hébert font une descente mais sans succès. Lambert reprend la rondelle et lance, mais manque. Le jeu se maintient sur le terrain des visiteurs. Gratton s'empare de la rondelle mais perd à C. Hébert qui seul pénètre la défense du Sorel et score. A la reprise, Pontbriand s'empare de la rondelle et fait une belle montée mais Tremblay bloque son lancer. Shawinigan redouble d'ardeur tandis que la fatigue fait perdre de l'entraînement à leurs adversaires. Pontbriand se porte à l'attaque

mais il est rudement bloqué par Lambert qui reçoit alors la première punition de sa carrière comme joueur de hockey. Quelques secondes après, Thibodeau du Sorel, vient le rejoindre à la clôture. Pendant l'absence de ces deux joueurs, Gratton s'empare de la rondelle et tente une montée mais il perd à Bergeron qui lance et manque. Quelques minutes plus tard, Grenier enlève la rondelle à Gratton et monte avec Gill et Bergeron. Sur une passe de ce dernier, Grenier compte son deuxième point, portant le score à 7 à 2 en faveur de Shawinigan.

Il nous fait plaisir de féliciter en passant les arbitres, MM. Georges Pontbriand, de Sorel, et John Mills de Shawinigan Falls, sur la façon très digne et très impartiale dont ils ont accompli leur tâche parfois délicate. Ceci nous amène à dire, sans jeter de blâme à qui que ce soit, que lors des parties de la Ligue de la Vallée du St-Maurice, on pourrait trouver parmi les vétérans du hockey du district des hommes absolument qualifiés pour remplir les fonctions d'arbitres, ce qui entrainerait avantages permettrait à la Ligue de réaliser une économie appréciable au cours de la saison.

Alignement:
Sorel Shawinigan
Beaulac Buts Tremblay
Beaulac S. Déf. Bergeron
Pontbriand E. Déf. P. Nourry
Thibodeau A. Centre Grenier
Guévremont H. Aile dr. Hébert R.
Gratton W. Aile gau. Gill
Milette A. Subs. Hébert C.
Cashy P. " Lambert S.
Lesieur P. " Nourry G.
Michaud

Arbitre: Georges Pontbriand et John Mills.
Sommaire:
1ère période

1.—Shawinigan—R. Hébert	13.40
2.—Sorel—Thibodeau	2.10
3.—Shawinigan—P. Nourry	2.00
2ème période	
4.—Shawinigan—Bergeron	5.30
5.—Shawinigan—C. Hébert	12.30
3ème période	
6.—Shawinigan—Grenier	3.40
7.—Sorel—Milette	5.40
8.—Shawinigan—C. Hébert	7.00
9.—Shawinigan—Grenier	4.00

PROCHAINE FETE
DE FAMILLE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 21. — Les Chevaliers de Colomb donneront dimanche prochain, le 24 janvier leur deuxième fête de famille, un grand euechre gratuit pour le bénéfice de tous les membres, dans leurs salles, sous la présidence du Grand Chev. M. J.-O. Pelletier.

Il faut toujours prier: voici comment cela doit s'entendre: ou bien la prière soit toujours sur nos lèvres pour demander la grâce; ou bien elle doit être en notre cœur par le désir de la grâce; ou bien elle doit être dans nos bonnes œuvres faites en vue d'obtenir la grâce.
Saint Bonaventure.

VEILLEE D'ADIEU

(De notre correspondant)
Chutes Shawinigan, 21. — Lundi soir quatre janvier nous nous réunissons vingt-cinq jeunes filles à la demeure de M. Thos Descôteaux afin de prouver toute notre affection envers leur fille Sara qui entre au noviciat des Sœurs Grises de la Croix, à Ottawa.

Mlle M.-Louise Gilbert fut choisie pour être notre interprète afin de pouvoir dire en ce jour tout ce que nos cœurs réservaient à notre tendre amie, car elle fut pour nous un vraie modèle de dévouement.

Nous nous quittons avec vif regret à une heure fort avancée. Étaient présentes à la veillée: Mlles Sara Descôteaux, Claire Deschênes, Rita Bergeron, Cécile Roy, Gabrielle Pintal, Jeannette Desautels, Antoinette Hébert, M.-Louise Gilbert, Blanche Godin, Jeanne Chénier, Jeannette Lord, M.-Blanche Bergeron, Lucienne Chénier, Pauline Lemay, Irène Bourque, Rose-Alda Pagé, Marguerite Proulx, Anita Marchand, Jeannette Courteau, Anais Trudel, Brigitte Griffin, Lucia Boisvert, Alida Benoit, Lucille Vincent.

PROCHAIN EUECHRE

(De notre correspondant)
Grand'Mère, 21. — L'association des Gardes d'Honneur de notre ville donnera le 29 janvier prochain, dans le Manège des Zouaves de notre ville leur deuxième euechre public de la saison. Une puissante orchestre fera les frais de la musique durant la soirée.

JEANNE A ROUEN

Rouen.—La figure principale du Monument de la Victoire—œuvre du statuaire Maxime Roul de Sarte—érigée dernièrement à Rouen, sur la place Verdier, est celle de la France "sous les traits de Jeanne d'Arc" protégeant une veuve et un mutilé.

C'est la première fois dit la "Vie Catholique" que l'effigie de Jeanne d'Arc est représentée à Rouen. C'est aussi, croyons-nous, la première fois qu'on voit un monument personnifier officiellement la France depuis que sa fête a été déclarée fête nationale.

Le fromage Baumert servi avec de la gelée est tout à fait bienvenu pour le thé.

En vente chez:
ULD. CARIGNAN
Agent pour les liqueurs
Christin
22, BADEAUX
Phone 122 et 1749

Chaque sac de Ciment
"Canada" représente l'expérience de plusieurs années.

La fabrication du Ciment est un art. La qualité uniforme du Ciment "CANADA" représente l'expérience de plusieurs années dans la fabrication. Le Ciment "CANADA" est fabriqué par des employés qui ont l'expérience voulue, ceci assure la qualité uniforme continuellement.

Soyez certain — achetez le Ciment "Canada" des vendeurs attitrés. Leur approvisionnement est protégé par l'immense réserve que nous avons toujours dans nos entrepôts, des entrepôts bien distribués; ceci vous assure d'une livraison bien réglée. Ceci est une garantie contre les délais coûteux et de plus, vous assure une qualité supérieure de Ciment.

Pour toute ouvrage en béton achetez du Ciment "CANADA" mûri et fiable, d'une marque reconnue, fabriqué et emmagasiné dans la Province de Québec.

Notre département d'informations est prêt à coopérer avec vous pour tout ce qui concerne l'emploi du béton. Ce département est à votre disposition gratuitement.
Envoyez si vous voulez des informations techniques ou suggestions

Canada Cement Company Limited
Edifice Canada Cement Company
Carré Phillips Montréal
Bureau des ventes: Toronto Winnipeg Calgary

LE BETON
CANADA CIMENT
EST PERMANENT

Si savoureux !



Sa saveur riche en même temps que discrète ne peut manquer de vous plaire.

Docteur Louis-Georges Godin

SPECIALISTE
POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

En face du "Bien Public"
Heures de bureau: Tous les jours de 14 à 5 heures
Heure d'été: Bureau à partir de 7 heures le mardi soir
Consultations jusqu'à 2 heures P.M. le samedi.

Téléphone 919 Résidence: 606



CRAIGNEZ-VOUS.

De faire extraire vos dents

L'ACAINE tue la douleur la plus violente.

Venez l'essayer chez le

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE
No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

Nos Gâteaux

Tout comme les pains qui attirent l'œil sur vos vitrines sont le produit de maîtres-boulangers.

Matériel de premier choix
Cuisson parfaite. Propreté sans réplique.

Essayez-en une fois.



La Boulangerie Moderne

Tél. 321 47, Volontaire.

KEATING & McRAE

Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse

COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.

68a, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé.....\$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve.....\$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924).....\$40,646,000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE
Vice-Président et Directeur-Général
M. TANCREDE BIENVENU
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

350 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Deux Succursales aux Trois-Rivières:
Angle Notre-Dame et Du Platon Angle Laviolette et St Maurice
HENRI BRUNEAU, J.-F. GUILLEMETTE,
Gérant. Gérant.

Le Coin des Dames

ALLEGORIE

La bise qui passait cette nuit, s'est arrêtée devant ma fenêtre où elle a laissé sa carte de visite. Ce matin, les rayons du soleil se jouent à travers les arabesques des fleurs de gel. On dirait de la fine dentelle aux merveilleux points d'Alençon ornant bordure à un parterre d'élégantes touffes.

Pointant ses clochers dans l'azur, une cathédrale se repose parmi les palmiers. Est-ce une reproduction orientale de quelque paysage entrevu dans ses voyages à travers le monde qu'a voulu dessiner la bise?

On dirait une toile merveilleuse où les fées de l'art seraient venues exercer leur talent, jetant deci, delà, des transparences aux demi-teintes, vertes, bleues ou mauves, le tout ombré d'or fin. Des étoiles de givre ajoutent à ces enluminures leurs reflets scintillants.

Mais voilà que le trimas, sous la chaleur du soleil, se tond peu à peu, tels les châteaux en Espagne entrevus en nos rêves, les fleurs de gel disparaissent une à une.

Notre âme, quand elle sommeille, et parfois lorsqu'elle est éveillée, reçoit la visite des pinceaux magiques, non pas de la bise, mais de la chimère. La chimère qui est une artiste dont le pinceau sait broder des peintures merveilleuses, des tableaux, des châteaux ou des sous-bois féériques, des paradis terrestres remplis de mille séductions.

Mais la chimère, comme la bise, est passagère et ne sait résister à la réalité qui ne manque tôt ou tard de venir passer l'éponge de la désillusion sur ces rêves transparents et fragiles comme des dentelles de givre.

Tout le long de la vie et pendant toutes les saisons, la chimère trouve le tour de tester son de ses arabesques menteuses, les tentatives de l'âme humaine.

Ce n'est d'abord dans l'adolescence qu'une fine poussière pareille au trimas qui se pose à nos tentatives en ces matins d'hiver; plus tard, avant même que les rayons de l'expérience n'aient eu le temps de faire disparaître les premières illusions légères comme des ailes de printemps, avant que la sagesse des ans ne soit venue éclairer nos sentiers irrationnellement battus, le cœur échappé de ses cathédrales, il bâtit ses châteaux aux tours mystérieuses où les vertes touffes des riches espoirs enlacent leurs tiges aux folles herbes de nos caprices. "Comme c'est beau" !... s'écrie-t-on, en face du mirage fascinateur.

Puis, petit à petit, comme ce matin tendait le givre à ma fenêtre, les yeux se dessillent sous les leçons parfois cuisantes de la réalité. Les châteaux trop tristes du rêve s'écroulent, et il en coûte parfois des larmes, car l'art d'être sage est une science qui ne s'apprend qu'au prix de quelques souffrances.

Fleur de GIVRE.

PAYSAGE D'HIVER

Le froid Soleil d'hiver vogue languissamment
Sur la mer opalescente du firmament.

Les filigranes engivrés des arbres grêles
Sertissent des essaims d'éclatements frêles.

Sur le dos des grands pins, à religieuse mine,
Frissonnent des camails en fine peau d'hermine.

Et les maisons dans un silence résigné
Songent aux jours de gel qui leur sont désignés.

Les fils téléphoniques fredonnent leurs chants
Et la neige se fige en l'air glacé des champs.

Le Calme et la Candeur visitent la campagne
Et la blanche Sérénité les accompagne.

Henri Smith.

5 février 1923.

LA FONTAINE DU Puits d'AMOUR

Légende Poitevine.

Au nombre des belles légendes qui courent les campagnes poitevines, et qu'on cueille au hasard sur les lèvres des vieilles femmes comme des aubéepines sauvages dans les buissons, il en est une, surtout, que j'aime entre toutes pour son charme mélancolique et son parfum de poésie...

En ce temps là, il n'y avait pas encore de chemins de fer. C'est à peine si, çà et là, des routes étaient tracées à travers champs. Les paysans, qui vivaient étroitement unis dans leurs villages, n'avaient pas le goût des aventures, et bien rares étaient ceux qui, une fois dans leur vie, s'éloignaient à plus de deux lieues à la ronde.

Il faut dire qu'alors on aimait la Terre mieux qu'à présent! Même pour un sac d'écus on n'eût pas consenti à s'exiler des belles aurores ni des couchants magnifiques pour aller vivre dans les ruelles étroites des cités...

Alors vivaient dans deux chaumières voisines deux enfants, Jacques et Jeannette, dont les parents, humbles bûcherons, passaient leur vie dans la forêt... Jacques et Jeannette étaient venus au monde le même jour, un beau jour d'été, plein de soleil et de parfums, où les hirondelles ivres d'azur chan-

taient follement dans le ciel; dès leur premier regard, ils s'étaient remplis les yeux de rayons! Ils avaient eu soin d'en remplir aussi leur cœur, et c'est pourquoi il n'y avait nulle part d'enfants plus gais, plus radieux, aimant mieux la vie et le bonheur...

Tous les deux étaient bien nés pour s'entendre... Ils grandirent ainsi l'un à côté de l'autre, partageant les mêmes jeux, gardant leurs troupeaux dans les mêmes prairies, et le dimanche, après la messe, poursuivant les mêmes papillons, sur le sentier qui serpentait au bord de la rivière...

Et, tout naturellement un jour vint, c'était encore un jour d'été ruisselant de soleil, où Jacques, en serrant Jeannette sur son cœur, éprouva un grand frisson, où Jeannette devint toute rougissante en sentant le regard de Jacques s'envoler...

Et c'est là où commence le drame.

Car il était écrit quelque part, au livre de la Destinée, que jamais la cloche de l'église ne sonnerait pour leurs épousailles... Une méchante fée, sans doute, avait présidé à leur naissance, ou ils avaient été victimes d'un de ces jeteurs de sorts

Coquetterie d'Autrefois

Signification des coiffures

On reconnaît souvent l'origine d'un individu au seul arrangement de sa coiffure. Celle-ci, en effet, est un des signes extérieurs les plus marquants d'une race, de ses mœurs, de ses habitudes et partant d'une époque déterminée; elle subit donc l'influence directe de la politique. Car, outre les caprices et les libertés de la mode d'après lesquels on ne peut se faire une idée du caractère d'une société dont la mobilité est loin d'être aussi excessive, il faut tenir compte des costumes nationaux qui perpétuent certaines traditions locales dont les évolutions lentes témoignent de l'attachement d'un peuple aux mœurs de ceux qui les mirent en honneur.

Si l'on en croit le sarcophage "Della Vigna Ammendola", à Rome, sur le bas-relief duquel figurent deux Gaulois dont l'une a les cheveux flottants et l'autre se couvre la tête de son voile, telles devaient être les coiffures primitives.

Les Grecques connues pour le soin excessif qu'elles prenaient de leur corps, s'occupaient tout particulièrement de leurs cheveux, auxquels on attribuait un pouvoir magique. On croyait réellement que la force, les traits saillants d'une individualité étaient renfermés dans la chevelure—l'histoire de Samson en fournit la preuve—et les juges ordonnaient qu'on la coupât aux magiciens.

On procédait de la même manière à l'égard des Chrétiens pour leur enlever, prétendaient-ils, la possibilité de faire des miracles. Les Grecques ne compaient leurs cheveux que dans les moments d'affliction, elles aimaient à s'en parer, à les faire valoir.

Les femmes sortent nu-tête la plupart du temps; dans un âge avancé, seulement, elles cachent leurs cheveux pour se montrer en public; aussi les maris jaloux les coupent-ils à leur femme pour les obliger à garder le logis. Il n'était pas de symbole plus sacré qu'une natte de cheveux, à l'époque romantique encore, on en donnait une mèche en gage de fidélité et d'amour.

Après la conquête de Rome par les Gaulois, la couleur des cheveux de ceux-ci plut aux Romains et la teinture fit son apparition. Mais comme on aimait à varier la teinte de sa chevelure on imagina la coiffure potiche dont la couleur changeait avec les heures de la journée.

Pour en faciliter l'application, on se rasait complètement. A cette époque, les ciseaux étaient inconnus et deux rasoirs habilement maniés remplissaient cet office.

Marc-Aurèle fit confectionner pour son usage personnel, en l'espace de 19 ans, 350 perruques de couleurs différentes.

Il n'y eut pas jusqu'aux statues auxquelles on ne mit des perruques; exemple le buste de Lucille au Capitole à la perruque de marbre mobile noire, blonde, rouge, bleue ou dorée selon le caprice du moment.

La teinture rouge "saturin" fut longtemps préférée alors que plus tard au XIVe siècle, lorsque les cheveux teints furent à l'honneur en Europe, le rouge était considéré comme l'emblème de la méchanceté.

LA BONNE CUISINE

POTAGE A LA REINE

Déosser une volaille cuite dans du bouillon; en retirer les chairs dont on réserve les blancs du file; piler le restant des chairs en y ajoutant 60 grammes de riz que l'on a fait cuire dans du bouillon de volaille. Délayer cette purée avec le bouillon; passer le tout au travers d'une étamine ou tamis fin, le faire alors bouillir pour le rendre onctueux et grémeux; y ajouter, hors du feu, 100 grammes de beurre fin, puis les filets de la volaille découpés en julienne.

SAUCE TARTARE

Passez au tamis trois jaunes durs; mettez-les dans une terrine avec deux jaunes crus; ajoutez une cuillerée à café de poudre de moutarde, sel et poivre, liez la sauce en tournant une cuiller et en incorporant peu à peu huile et vinaigre à l'estragon, comme pour une mayonnaise. Quand la sauce est liée, ajoutez quelques cuillerées de cornichons hachés.

POMMES EN NEIGE

Prenez cinq pommes, pelez-les, coupez-les par morceaux et ôtez le cœur, faites cuire à la vapeur, avec l'écorce elle jus d'un citron, mettez un peu d'eau pour empêcher que ça ne brûle et ajoutez une demi-livre de sucre blanc. Quant les pommes sont cuites écrasez-les; faites-les refroidir et mêlez-les avec cinq blancs d'œufs, que vous aurez d'avance battus en neige.

Deux caractères opposés peuvent faire de bons amis; s'il se comprennent, ils se complètent.

Comtesse Diane.

LETTRE

"Ah! mes chères sœurs, disait un prédicateur à des jeunes filles en retraite, un dernier conseil pour terminer: n'épousez pas un homme bête! Un ivrogne a de bons moments, un colère n'est pas toujours enragé, un paresseux est bien forcé de travailler... mais un homme bête est toujours bête! Sans répit, il est bête tous les jours et sur tous les sujets. L'endurer est une dure épreuve, ne la risquez pas!"

L'excellent conseil, comme la plupart des bons conseils, a dû être inutile pour certaines des retraitantes, car il est étonnant de voir avec quelle facilité une fille d'esprit peut épouser un homme bête sans même s'en douter.

Elle passe ensuite sa vie à déplorer son erreur, ce qui est une aggravation de son mal. Que n'est-elle demeurée sourde et aveugle comme avant?

Ah! la bêtise humaine! l'invincible, la triomphante bêtise humaine! Tout la garde, semble la protéger et la défendre; elle a tous les privilèges. N'excuse-t-on pas très souvent en disant: "Il est si bête! Elle est si bête!"?

Et parce qu'ils sont bêtes, tout leur est permis, ou, du moins, pardonné. Ils offensent les délicatesses les plus légitimes, ils ne perdent pas une bonne occasion de se taire, non seulement ils mettent les pieds dans les plats mais ils s'y assoient; ils sont curieux, bavards, indiscrets, vantards, insupportables, n'importe, on hausse les épaules et on les excuse: "Ils sont si bêtes!"

Cela leur constitue une sorte de royauté. Il en résulte que les gens bêtes sont assez heureux, mais bien à plaindre sont les pauvres gens condamnés à vivre avec eux! De toutes ces victimes, la plus malheureuse est sûrement la femme de l'homme bête. C'est sur elle que pèse, de tout son poids, l'énorme, l'inévitable bêtise de celui, qu'en tre tous, elle a choisi!

Choisir un mari n'est pas une petite affaire, et s'il y a tant de ménages misérables, c'est que, des deux côtés, on n'a pas choisi, mais accepté légèrement, celui que le hasard plaçait plus souvent sur leur chemin et qui faisait mine de les admirer. Ce besoin d'être admirée et flattée aveugle aisément les jeunes filles et fait qu'elles s'illusionnent sur leur fiancé, sur elles-mêmes et sur la vie.

Habituées à traiter tout avec légèreté, comment considéreraient-elles l'amour sérieusement? Dieu sait, pourtant, que rien n'est plus grave que l'amour qui lie deux cœurs et le mariage qui engage deux vies pour toujours.

Pauvres petites filles puériles! L'homme qui vous brûle des grains d'encens sous le nez se fatiguera vite d'être prosterné devant vous. Bien-tôt l'adorateur se transforme en observateur, celui-ci en censeur, et le censeur enfin en juge sévère et souverainement illogique puisqu'il condamne aujourd'hui ce qui lui plaisait naguère: enfantillages, coquetteries, caprices, bavardages; chez sa fiancée, c'était charmant, chez sa femme, c'est détestable.

Il n'a pas tort, cet homme, de désirer qu'elle ait du bon sens... mais s'il en avait eu davantage lui-même, il n'aurait pas épousé un papillon, en s'imaginant naïvement que l'anneau nuptial la transformerait en femme sérieuse.

Morale: choisissez bien votre mari, choisissez bien votre femme, et n'attendez pas après le mariage pour voir les qualités et les défauts qui feront bon ménage avec les vôtres!

Fadette.

("Le Devoir")

Donnez des roses

Un jour, durant une promenade, je vis dans un champ un rosier sauvage, et sur l'une de ses tiges une rose que les rayons du soleil rendaient encore plus fraîche et plus brillante. Un papillon passa; il effleura dédaigneusement la rose de son aile. Une abeille vint ensuite; elle y puisa son miel. Hélas! bien-tôt après, un insecte y déposa son venin et le vent léger acheva de briser la corolle délicate de la fleur. Et cependant, à quelque temps de là, lorsque je passai, je vis sur le même rosier sauvage une autre rose aussi belle, aussi pure, aussi brillante que la première... Ames chrétiennes, votre dévouement de chaque jour, vos sourires, vos bonnes paroles sont de ces petites roses bien belles, bien resplendissantes. Vous les voyez peut-être dédaignées, à peine remarquées; ne vous laissez pas rebuter dans vos bons services, ne vous laissez pas de faire du bien autour de vous, malgré l'indifférence des uns, les critiques ou peut-être le mépris des autres. Soyez bonnes toujours. Sans compter le plaisir que vous faites à Notre Seigneur, ces actes de charité rencontreront des âmes à qui ils feront du bien...

L'amitié est le ciment de la vie.

Amyot.

L'amitié est comme une âme dans deux corps.

Aristote.

Plaidoyer contre la Femme

Monologue

Ils me font rire, les poètes Qui m'embouchent leurs mirlouins Que pour chanter, sur tous les tons, La femme, ornement de ces fêtes Dont nous sommes les rogatons. Rien pour Monsieur... tout pour Madame!

Le bouquet et l'épithalame! Vous m'arrêtez pour dire: "Elle a (Un temps.) quelques attraits." Soit!... Elle est belle... et puis, après?

On prétend que le caractère De la femme est un peu plus doux Que le nôtre... moins en dessous... Et qu'elle sait parfois se taire Quand nous nous mettons en courroux;

Que cette douceur a du charme, Qu'elle nous calme, nous désarme. Voilà-t-il pas grand'chose! Elle le [fait] exprès... Soit!... elle est douce... et puis, après?

Vous me direz qu'elle console Quand arrivent les mauvais soirs. Et ramène en nous les espoirs. Par un baiser, une parole. Qui chassent les nuages noirs; Qu'elle a plus que nous de courage Pour tenir tête à maint orage. Et son sourire change en roses nos [cyprès] ?

Soit!... elle est bonne... et puis, après?

Ma foi!... tant pis si je la vexe En lui disant la vérité! J'avouerai qu'il est constaté Que ce n'est pas dans notre sexe Qu'on prend la sœur de charité Qui, garde-malade attendrie, A tous les chevels veille et prie. Et meurt même parfois, simple- [ment] sans regrets...

Soit!... elle est brave... et puis, après?

Vous allez encore me dire: Pendant que, par toute saison, Au cercle, au café, sans raison, Nous banquignons, cette martyre Demeure seule à la maison? Qu'étant mère et souvent nour- Sa vie est un pur sacrifice? [rice]. C'est son rôle, après tout... ça lui [vaut] du succès

Soit!... c'est un ange!... et puis, après?

Après?... Je crois que je patauge! Belle, douce, bonne... et puis, quoi? Brave, un ange... mais j'ai, ma foi Sans y penser, fait son éloge. Et je suis tout en désarroi! Il fallait d'abord que j'expose Ses défauts... maintenant, je [n'ose],

Il est trop tard!... Bah!... Je me ré- [sume] d'un coup: Soit!... Parfaite!... Mais voilà [tout]!

Octave Pradels.

(Les Annales)

Le Livre Blanc

Chaque année, il nous est remis par une main invisible, un livre aux blanches feuilles; il est composé de trois cents soixante-cinq feuillets, sur chacun de ces feuillets sont écrits les mots Débit et Crédit que l'on voit sur les livres de compte des négociants, car lui aussi est un livre de compte.

Si nous arrêtons un regard attentif sur le Débit de la feuille gauche, nous pourrions nous rendre compte de la mise de fonds que Dieu met à notre disposition pour grossir nos trésors: la respiration de chaque instant, le pain quotidien, les saintes inspirations, les pieuses lectures, la réception fréquente des sacrements, les charmes d'une action utile, les joies de l'amitié, les humiliations propres à diminuer notre orgueil.

A mesure que ces bienfaits s'épanchent du Cœur aimant de Jésus, ils viennent se fixer et pour toujours dans ce Livre que nous retrouverons au Tribunal suprême.

Sur l'autre côté de la page, il n'y a encore rien. Là, ce sont nos actions qui vont être inscrites telles qu'elles sont, sans déguisement aucun: premières pensées offertes à Dieu, prières pieuses, vigilance de chaque instant pour nous conserver innocents, pitié pour les autres, petits sacrifices de sa volonté, patience à supporter non pas les grands malheurs que les petites contrariétés dont est parsemée notre vie. Enfin nos desirs mêmes seront comptés, ces desirs d'un cœur qui veut sincèrement, mais qui ne peut pas.

A côté de nos bonnes œuvres, figureront aussi nos impatiences de chaque jour, nos vanités, notre faiblesse pour empêcher le mal, notre timidité pour faire le bien, et mille autres choses encore.

A la fin de chaque année, ces livres remplis de nos actes, sont placés dans les archives du bon Dieu qui les conserve avec soin pour balancer nos comptes au dernier jour de notre vie. Alors, nous verrons, à la clarté d'une lumière qui ne trompe pas le résultat de ce suprême inventaire!

Oh! s'il y avait un déficit! Clémence. Louisville, 18 janv. 1926.

Je suis plus puissant pour le salut de ma patrie lorsque je dis mon chapelet que lorsque je parle à la tribune. O'Connell.

Il y a cent manières de témoigner son amitié sans le dire. Mme de Sévigné.

HOTEL PLACE VIGER

Gare Viger, Montréal

Hôtel de style, — dernier mot en fait de confort moderne, — Service bilingue. Prix modérés.

L'IMPRESSION

VIVANTE

C'est ce qui plaît dans un travail d'imprimerie

"Le Bien Public"

Ne croit pas faire TOU- JOURS des chefs d'oeuvre

CE QU'IL FAIT
IL LE FAIT BIEN

FAITES-EN L'EXPERIENCE.

IMPRESSIONS DE SURVIVANCE

Nos frères de l'Ouest sont retournés pour la plupart vers leur lointain foyer. Il sera intéressant de savoir quelles impressions ils ont rapportées de la Vieille Province. Les notes suivantes intéresseront particulièrement nos lecteurs puisqu'elles sont de la plume d'un fils de la région, M. Henri Lacerte, originaire d'Yamachiche et ancien élève de notre Séminaire. M. Henri Lacerte faisait partie du voyage de la "Survivance franco-canadienne" à titre de délégué officiel de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, dont il est le Président.

Elles sont innombrables. Elles sont toutes profondément gravées dans l'âme et demandent toutes à s'exprimer. Voici, pour l'instant, celles qu'il faut d'abord dire:

La Survivance a complété la jonction des trois groupes français de l'Ouest. Nous avons traité avec nos amis de Montréal de l'organisation d'une commission permanente d'enquête qui sera composée de représentants de chacun des groupes français du Canada. On peut dire que cette commission, pour ce qui concerne les groupes des trois provinces des prairies, est maintenant constituée, qu'elle a siégé conjointement, du 19 au 21 décembre dernier, au cours de notre long voyage. Après quelques jours passés ensemble, après les contacts répétés entre les chefs de ligne et leurs nombreux échanges de vues, il est clair que les relations entre les trois groupes sont devenues plus étroites. On se connaît mieux. On connaît mieux aussi la situation particulière qui nous est faite dans chaque province. On est plus à même de profiter de l'expérience des uns et des autres. Connaissant les difficultés spéciales d'un groupe, on s'appliquera à les éviter chez soi. Connaissant les œuvres de résistance sur lesquelles on s'appuie dans une province, on apprendra à perfectionner l'œuvre similaire chez soi. Connaissant les succès de ses voisins, on apprendra à mesurer l'efficacité des œuvres qui nous sont propres. Le voyage nous aura appris que les groupes sont, dans une large mesure, solidaires les uns des autres et nous aura donné la volonté de ne pas l'oublier, avec celle de saisir les occasions de s'en aider. C'est un premier bienfait de la Survivance, et l'un de ceux qui s'imposent davantage à la réflexion.

La Survivance aura de plus servi à illustrer de façon magistrale les sentiments de sympathie et de cordialité que l'on entretient dans le vieux Québec à notre égard. Nous avons commencé à en avoir des manifestations éloquentes en descendant du train à Ottawa, et nous en recueillons encore les jours qui ont suivi le dispersément des excursionnistes à Montréal. Le soir de Noël.

A peine avions-nous quitté Ottawa que le Devoir—on sait que le journal de M. Bourassa fut le premier, en pleine tourmente électorale, à souligner la nouvelle de la venue à Montréal de la Survivance—nous a fait distribuer à chaque pèlerin un joli carnet. "Souvenir de mon voyage dans la douce Province", de A. Côtéau Jonction, une déléguée de l'A. C. J. C. montait sur notre train et faisait à son tour une distribution de bonbons et de tabac aux excursionnistes. A Vaudreuil, une autre avant-garde se joignait à nous et commençait l'acclamement de nos chefs de ligne; là le secrétaire-général de l'A. C. J. C. remettait à votre humble serviteur une sympathique lettre de bienvenue. A Saint-Henri, on arrêta le train pour que nous recevions la bienvenue du Comité permanent de la Liaison française. Enfin ce fut l'arrivée à la gare Bonaventure! Sur toute la longueur de notre train une double haie d'enthousiastes laissait à peine à deux personnes de front l'espace de marcher sur le quai, pour arriver enfin à un camion sur lequel on hissa, à mesure qu'ils se présentaient, les directeurs de l'excursion, cependant que les étudiants mani-

festaient, les fanfares jouaient, les caméras fonctionnaient, la foule chantait et criait et qu'un orateur exerçait ses cordes vocales et ruisselait son gosier à nous lire une adresse de bienvenue. Puis ce fut la trouée à travers une foule compacte de manifestants qui remplissait la gare et se déversait sur le carré Chabouilly déjà encombré de nos automobiles.

A ce moment, quelqu'un voulut approcher de la gare en auto, et voyant le spectacle de la foule enthousiasmée et des centaines d'automobiles qui lui barraient la voie, il s'adressa à un jeune garçon et lui demanda où était le feu. Et le jeune homme répondit: "C'est pas le feu, c'est mon cousin qui arrive de l'Ouest".

Puis ce fut la réception à la cathédrale. A l'hôtel de ville on retrouvait la même foule et le même enthousiasme. Enfin cela dura jusqu'au lendemain, jusqu'au départ pour Saint-Hyacinthe. Mgr Piette dont on a gardé ici un bien sympathique souvenir, a en un mot dit tout de l'accueil que nous avons reçu à Montréal et partout: **Nous avons fait ce que nous pouvions faire de mieux. Nous ne pouvions faire moins pour vous que ce que nous aurions fait pour un prince.** Et nous avions déjà constaté cela. Le mot de Mgr Brodeur: **On nous a reçus en triomphateurs** est littéralement juste.

Mais ceci c'est l'enthousiasme. On a pu aussi constater l'intérêt pratique que l'on nous porte à l'égard de la Survivance, et le désir sincère de nous soutenir et de nous aider dans nos difficultés. A Montréal, nous avons rencontré souvent les officiers des grandes organisations nationales; nous avons aussi rencontré des représentants du monde officiel, des membres du personnel de l'Université, des membres du clergé, des hommes de profession et des hommes du commerce et de la finance, et il nous a toujours été impossible de ne pas parler de nos œuvres et de ne pas préciser quelque mode suivant lequel on pouvait, de l'avis, faire quelque chose pour nous. Tout indique que très prochainement on verra au Manitoba des manifestations de cet intérêt. Et nous avons constaté la même chose partout où la Survivance s'est arrêtée. Je l'ai constaté aux Trois-Rivières, où la Survivance ne s'est pas rendue.

Comme résultat net, et c'en est un autre à noter—la province de Québec veut nous aider. A nous de préciser les secours que nous attendons d'elle.

Il faudrait mentionner le très sympathique accueil que les organisateurs de la Survivance ont fait au président de notre Association d'Education. Ce fut le commencement de la jonction des groupes de l'Ouest et il n'a été facile et agréable de donner de tout cœur dans le mouvement. Comme compagnons de voyage on ne peut demander mieux que ceux qu'on m'a donnés sur la Survivance.

Un de nos braves cultivateurs de Manitoba a résumé ainsi ses impressions de voyage, et c'est une conclusion qui vaut les meilleures: **"L'embêtement de ce voyage, disait-il, c'est qu'on ne pourra pas en parler, rendus chez nous si on commence à raconter tout cela, les gens vont nous piffer de rire au nez, ils ne voudront pas nous croire. Ils vont penser qu'on se vante!"**

Henri Lacerte.

Président de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.
(La Liberté)

DEFI DU ST-MARC

Le club de Hockey de St-Marc, qui après six parties jouées n'a que des victoires à son actif, serait désireux de rencontrer tout club du district et même de la province composé exclusivement d'amateurs. Le St-Marc serait tout particulièrement désireux de se mesurer avec les clubs de la Ligue de la cité des Trois-Rivières.

Pour informations, prière de s'adresser à Paul Gravel, 56 rue St-Marc, Shawinigan Falls, téléphone No. 111.

A QUOI ABOUTIT L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

D'après le Journal des Instituteurs, l'Éclair cite ces réponses faites par des écoliers à un examen d'entrée dans une école primaire supérieure.

"La révolution de 1848 a eu pour but de régler le système métrique."

"En 1848, on décida de faire un banquet. Le dîner devait être payé d'avance lorsque le roi défendit ce banquet. Ils n'en fallut pas davantage pour réveiller le peuple."

"Louis-Philippe était très simple: on le voyait toujours avec un parapluie sous le bras et un couteau dans la poche."

"Labourage et pâturage sont les deux mamelles d'une vache."

"Il y a trois sortes d'eau, l'eau potable, l'eau non potable et l'eau salée."

"L'eau sert à loger les poissons. Le larynx se divise en deux branches appelées bronches."

"On trempe le thermomètre dans de la glace bouillante, et la colonne monte jusqu'à 100 degrés."

"Avec le thé on fait des infusions."

Avant l'enseignement obligatoire, on disait: des infusions.

Il faut noter que les candidats qui ont obtenu les perles ci-dessus avaient obtenu au préalable le certificat d'études primaires.

L'EUROPE EN PROIE AU FROID INTENSE ET AUX TEMPÊTES

Paris, 15. — L'Europe continue à se débattre avec une vague de froid intense qui est accompagnée de grosses tempêtes de neige et de gros vents. Dans l'est de la France le mercure se tient sous zéro et dans la région de Perpignan les tempêtes de neige se font plus fortes que jamais, retardant la circulation des trains, des trains et des navires.

En Italie, les lagunes de Venise sont couvertes de glace, pendant qu'à Rome on souffrait d'un vent chaud, venu à travers la Méditerranée, des sables brûlants du Sahara. Le nord de l'Italie est entré sous la neige et souffre beaucoup du froid. Six bateaux-pêcheurs avec 25 personnes à bord, de la région de Via Reggia, sont disparus.

Une violente tempête fait rage sur la Mer Noire. Le steamer anglais, Castronia, a été coulé dans le Bosphore et le steamer grec Nicholas et plusieurs autres navires ont été victimes de la tempête.

RIVIERES GELEES

De Paris à la Riviera, les rivières sont gelées: le service postal aérien Marseille-Perpignan est interrompu; dans les vallées du Jura le mercure est descendu jusque sous zéro et les tempêtes font rage sur la Méditerranée. On rapporte un accident de chemin de fer, et cinq morts dus au froid à certains endroits. Le bateau-hôpital Circassie, transportant les blessés du Maroc a dû se réfugier dans un port de la côte espagnole.

23.500.000 TONNES DE CHARBON PERDUES A CAUSE DE LA GREVE

Philadelphie, 19. — La grève de l'anthracite qui dure depuis le premier septembre a coûté à l'industrie en 1925, vingt-trois millions cinq cent mille tonnes de houille, d'après une communication de l'Anthracite Bureau of Information. Cela équivaut à près du tiers du rendement de l'année précédente.

CHASSE ET PECHE

Revue Mensuelle consacrée à la Chasse et la Pêche et tous les Sports qui s'y rattachent.

On annonce la publication, pour la fin de février, d'une nouvelle revue sous le titre ci-dessus. Comme son titre et sous-titre l'indiquent cette revue sera consacrée à la chasse et à la pêche et à tous les sports qui s'y rattachent.

Elle sera d'un intérêt particulier pour tous ceux qui aiment ces sports: Chasseurs-Pêcheurs, Eleveurs d'animaux à Fourrures, Campeurs-Trappeurs, Guides, etc.

Elle trouvera un intérêt soutenu grâce aux articles spéciaux et aux nombreuses illustrations qu'elle renfermera.

Elle sera sous la direction de M. Raoul Renaut, directeur de l'Argus de la Presse Internationale, 552, Première Avenue, Québec.

Abonnement: \$3.00 par année. Ne manquez pas de vous y abonner, vous aurez de l'agrément à la lire et vous y trouverez des renseignements intéressants.

ON EN FERA UNE FORET NOUVELLE

Des forestiers canadiens vont transformer une forêt séculaire de l'Angleterre—Reboisement de 15,000 acres

EN GR-BRETAGNE

Bewdley, Worcestershire, Angl., 21. — Wye Forest, vieille forêt anglaise de chênes séculaires couvrant 1,000 acres de superficie parcourue par mainte chasse royale au temps jadis, va faire place à une forêt de sapins et de mélèzes. Les autorités ont en effet décidé que les chênes, tout pittoresques qu'ils fussent, ne servaient à rien et prenaient trop de place. Ils vont donc faire place aux nouveaux essences. Des forestiers canadiens seront chargés des travaux.

Le programme forestier du gouvernement anglais, pour 1926, comporte outre le reboisement de 15,000 acres en Angleterre et dans le pays de Galles. Les épinettes, sapins et cèdres dont se composeront les nouvelles forêts seront de provenance canadienne. A Thetford-Marsh va être créée la forêt la plus considérable qu'on ait vue en Angleterre depuis les jours de Guillaume le Conquérant.

ST-MARC DE SHAWINIGAN

Assemblée des membres de la Conférence de Saint-Vincent de Paul

Dimanche le 17 janvier, à la salle du Collège du Sacré-Cœur de Saint-Marc, a eu lieu une assemblée des Membres de la Saint-Vincent de Paul de la ville de Shawinigan. Cette réunion très nombreuse était sous la présidence de M. l'abbé Émile Boutet vice-roi et de M. Tello, président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de la ville.

Le conférencier fut M. l'avocat Ch. Bourgeois des Trois-Rivières et président particulier des Conférences de Saint-Vincent de Paul. L'orateur, après avoir félicité les assistants d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel, fit l'historique des Conférences de Saint-Vincent de Paul fondées par M. Frédéric Ozanam, qui, dit le conférencier, était aussi un avocat, et là-dessus, l'orateur exprima le vœu que M. Ozanam, soit un jour canonisé, à raison spéciale... de son titre d'avocat.

Le but principal de cette assemblée était de faire connaître les avantages qu'il y a pour chaque paroisse d'avoir sa Conférence particulière et conséquemment d'en établir une à Saint-Marc. Rien cependant ne fut décidé à ce sujet; la question simplement mise à l'étude sera prise en considération et traitée plus tard.

Concours de Charité

Les Associations des Dames Canadiennes et des Artisans, les Congrégations du Tiers-Ordre et des Enfants de Marie de Saint-Marc ont décidé, d'un commun accord d'ouvrir un grand concours de charité de l'église. Ce concours s'ouvrira au mois de février par une série de parties de cartes qui auront lieu tous les mardis de chaque semaine à la salle du poste No 2. Ces parties seront agrémentées de musique, de chants, de comédies et d'attractions diverses qui rendront les soirées très intéressantes. Chacune de ces organisations paroissiales aura le patronage d'un mois; puis le tout sera couronné par un grand bazar dont les recettes seront consacrées à la restauration de l'église. Ce bazar aura lieu vers la fin de juin.

Ainsi, qu'on se le dise, et que dans toutes les familles on se prépare à prêter un généreux concours aux différentes organisations afin que le résultat de ce grand concours de charité accuse un succès sans précédent dans les annales de l'église de Saint-Marc.

LE JOURNALISTE

Le sort d'un journaliste résumé en quelques lignes par un de nos confrères: "Si un journaliste oublie certains faits, c'est un indolent. Si il représente les choses telles qu'elles sont, le public entre en fureur contre lui. Si il dissimule, on adoucit les points un peu trop saillants, c'est un hypocrite. Si il ne fait pas toujours rire ses lecteurs, c'est un idiot. Si il obtient au contraire ce résultat, c'est un esprit léger, un cerveau creux, qui n'a aucune stabilité. Si il condamne le mal... Oh! c'est un honnête homme... mais il manque de discrétion. Si il laisse passer les injures qu'on lui adresse sans y prendre garde, c'est un lâche! Si il se défend, c'est un violent! Si il blâme un homme d'Etat, il le fait par dépit, il soutient une "claque". Si il l'approuve, c'est un ambitieux ou un vendu! Si il se livre aux personnalités c'est un malotru. Si il se respecte, son journal est vide et insipide."

HERBE MERVEILLEUSE CONNUE DES CHINOIS DEPUIS 5000 ANS

La Médecine Occidentale l'adopte immédiatement dans la clinique

EPHEDRINE

Toronto, 21. — Une dépêche spéciale du Dr A. H. Gee, de l'université de Toronto au "Mail and Empire" se lit comme suit:

"Une herbe commune dont les vertus sont connues des Chinois depuis cinq mille ans, donne une drogue qui sera prochainement adoptée par la médecine occidentale parce qu'elle constitue un puissant agent de clinique et que l'on peut employer à des fins diverses."

"Cette herbe est connue sous le nom d'éphédrine, son utilisation en médecine et au chirurgien a été démontrée à l'université du Wisconsin par le Dr K. K. Chen. Cette herbe a également réussi dans le traitement des rhumes de cerveau, de l'asthme et l'anesthésie locale."

La faculté la plus importante de cette drogue est de causer une élévation prononcée et soutenue de la pression artérielle. Ses avantages la destinent à supplanter dans une large mesure l'adrénaline que l'on extrait des glandes adrénales des animaux et dont on se sert beaucoup à la clinique.

"L'adrénaline produit une élévation de la pression artérielle mais l'effet est court. De plus, l'élévation est suivie d'une baisse. La nouvelle drogue, l'éphédrine, ne fait pas baisser la pression."

VICTOIRE DU SHAWINIGAN BOWLING

Chutes Shawinigan, 21.—Une rencontre aux petites quilles a eu lieu, ces jours derniers, aux salles Salois, une rencontre entre un groupe de Trifluviens, portant le nom de club de l'Hôtel d'Italie, et une équipe du Shawinigan Bowling.

Les locaux ont infligé un blanchis sage aux visiteurs en jouant des parties superbes. Ferron, du Shawinigan, a obtenu le plus haut total avec 381 et Salois le suivait de près avec 380. Du côté des visiteurs, Lamothe a roulé le plus fort total avec 299.

Détail des parties.

Hôtel d'Italie T-R.

Lamothe	87	120	92	299
Coulombe Mlle	69	90	65	224
Toussaint	92	84	85	261
Arseneault	82	97	102	281
Teasdale	79	101	97	277
	409	492	441	1342

Shawinigan

Chrétien	93	97	89	279
Parent	95	112	102	309
Langlois	97	125	106	328
Ferron	129	124	128	381
Salois	125	122	133	380
	539	580	558	1677

LE HOCKEY AU COLLEGE

Chutes Shawinigan, 21.—Les séminaristes ont défait les C. I. C. par 3 à 2 dans une partie chaude-ment contestée.

Paul Bélisle compte le premier point pour les Séminaristes sur un lancer de loin. Quelques minutes plus tard, Godin égalisait le score en parvenant à logger la rondelle dans les buts de Mercier après avoir habilement déjoué ses adversaires.

Au début de la seconde période, Vanasse donnait l'avantage aux C. I. C. en sciant à la suite d'une belle montée individuelle. Quelques moments après, Bélisle, qui joua une belle partie pour les visiteurs, prenait Hébert en défaut et égalisait de nouveau les chances. Au bout de dix minutes de jeu, les Séminaristes comptaient une troisième fois. C'était le point décisif qui devait leur assurer la victoire parce que durant la troisième période aucune des deux équipes ne réussit à scorer. Les C. I. C. firent de belles tentatives pour compter durant la dernière période mais ils ne purent réussir à prendre Mercier en défaut.

Alignement

Séminaristes	C. I. C.
Mercier	Buts
Ferland	Défenses
Guilmette	Défense
Garceau	Avants
Lord	Avants
Bélisle	centre
Milot	subs.
Joinville,	subs.
	St-Martin

A LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAND-MÈRE

Grand-Mère, 21.—Une importante assemblée de la Commission Scolaire de Grand-Mère vient d'être tenue sous la présidence de M. J. O. H. Ricard, Président et à laquelle furent présents les Commissaires suivants: MM. Olivier Lafond et Arthur Surprenant.

Une résolution a été votée unanimement à l'effet que le rôle de perception déposé par le secrétaire-trésorier le 7 décembre 1925 soit homologué à toutes fins. Le rôle d'évaluation de la Municipalité scolaire couvre une évaluation de biens impossibles d'une valeur de \$15,419,127.00. Et le montant total de la taxe scolaire à collecter pour l'année 1926 à part les arrérages se chiffre à \$104,850.06. La taxe scolaire à Grand-Mère est de 0.41 par cent dollars d'évaluation pour la taxe ordinaire et de 0.27 pour la taxe spéciale formant une taxe totale de 0.68 par cent dollars d'évaluation.

Une proposition est aussi adoptée autorisant le secrétaire-trésorier à donner les avis nécessaires pour l'adoption d'une résolution en vue du renouvellement de l'emprunt de \$100,000 de cette corporation échéant le premier mai 1926.

Le secrétaire donne communication d'une lettre de la Commission Scolaire de St-Georges-de-Champplain réclamant une somme de \$1,500.00 pour aider à l'entretien des écoles de St-Georges. Sous considération.

La Corporation Scolaire ratifie l'engagement de M. Jos. Saucier pour voir au chauffage, au pelletage des neiges et aux autres travaux accessoires de l'école de la rue Ste-Catherine.

Lue une lettre de Mlle A. Brunelle offrant en vente un piano de secondes mains. La commission ne désire pas se prévaloir de cette offre.

Lue une lettre de M. Napoléon Goulet, de St-Tite, offrant de vendre à la Commission du bois de chauffage. Cette offre est refusée. Lecture est faite par le secrétaire d'une lettre de M. Lajoie et Lajoie, avocats, au sujet des causes entre la Corporation Scolaire de Grand-Mère et le Laurentide Power Co. Il est unanimement décidé de demander aux procureurs de la Corporation Scolaire de réinscrire leur cause afin d'éviter une péremption.

Le secrétaire donne aussi communication d'une lettre du Laurentide Power Co. protestant contre le rôle de perception actuellement déposé, en autant que ce rôle affecte les propriétés de cette Compagnie.

Le secrétaire rapporte la perception des rétributions au montant de \$144.50 à l'académie pour le mois de décembre 1925, et au montant de \$276.50 à l'Externat pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1925.

La Commission ratifie le renouvellement à 20 jours du billet de cette corporation au montant de \$5,000.00 dû à la Banque Provinciale du Canada et échu le 13 janvier, 1926.

On autorise un emprunt de \$8,000.00 à la Banque Provinciale du Canada pour fins d'administration pour une période de 20 jours en attendant la perception des cotisations de l'année courante et qu'un billet portant 6 p. c. d'intérêt soit en conséquence consenti par cette Corporation à la dite banque.

Une autre résolution est aussi adoptée autorisant cette corporation à consentir à la Banque Provinciale du Canada des billets au montant de \$51,000.00 en renouvellement des billets par elle dûs à la dite banque, échéant les 15 et 26 Janvier 1926 et le 10 février 1926 pour les montants respectifs, suivants, savoir: \$6,000.—\$12,000.—\$8,000.—\$7,000.—\$6,000.—et \$12,000. le tout en prévision de la perception des cotisations de l'année courante lesquels deviendront échus sous 20 jours de la présente date.

Mont. P.	215	215 à 1/2
Nat. Br.	56 1/2	56 1/2 à 1/2
Price Bros. . . .	60 1/2	59 1/2 à 60 1/2
Qué. Pow.	118 1/2	118 bid

INSTITUT PONTIFICAL D'ARCHEOLOGIE

Rome, 21. — Un "Motu proprio" du Pape crée un Institut pontifical d'archéologie chrétienne qui englobera la Commission pontificale de l'Académie romaine d'archéologie sacrée déjà existantes.

L'Institut aura une école avec des cours d'une durée de trois ans, au terme de laquelle il sera délivré aux élèves un diplôme de maître en archéologie chrétienne.

Dans le "Motu proprio", le Pape revendique les Catacombes comme la propriété inaliénable de l'Eglise romaine et confirme la Commission pontificale d'archéologie sacrée dans la charge exclusive d'assurer la conservation et l'exploration des Catacombes.

La Bourse

Ces chiffres nous sont gracieusement fournis par la Firme Keating & McRae, Agents de change, No 68a Des Forges, Les Trois-Rivières. Mercredi, 20 janvier 1925.

BOURSE DE NEW-YORK

	Ouvr.	Fermet.
Am. Loc.	114 7-8	118
Anac. Cop.	47 3-8	47 3-8
Allis Ch.	91 1/2	90 3/4
Am. Can.	218	220 1/2
Atchafson	132 1/2	131 3/4
Bald. Loc.	126 1/2	126 3/4
Beth. Steel	47 3-8	47 3-8
Cal. Pet.	31 1/2	31 1/2
Can. Pac.	148 3/4	148 3/4
Ch. Mot.	46 1/4	46 1/4
Cr. Steel	78 1/2	78 1/2
Dav. Ch. f.	39 3-8	39 1-8
Erie	34 1/2	34 1/2
Gen. Mot.	118 7-8	118 1/2
Gen. Asph.	67 1/2	67
G. St. Steel	87	87
Int. M. Pfd.	39	37 7-8
Intern. P.	57 7-8	56 1/2
Kenn. Cop.	54 4-8	54 1/2
Mar. Oil	56 1-8	56 1/4
M. C. Pet.	34	33 3/4
Nor. Pac.	72 1/2	72 3-8
P. A. Pet.	67 1/2	67 1/2
Radio Corp.	42 1/2	42 1/2
Rep. Steel	57 1/2	57 1/2
Reading	84	84 1/4
Sine. Oil	21 1/2	21 1-8
Sou. Pac.	101	100 7-8
Sou. Rail.	115 1/2	115 1/2
St. Warner	85	85 5-8
Studebaker	56 7-8	56 5-8
Rexas Oil	51 1/4	51 1/4
Un. Pac.	146	145 1/2
U. S. Steel	134 7-8	134 3-8
U. S. R.	86 7-8	86 7-8
Van. Steel	30 3/4	30 3/4
W. Overland	29 1/2	29 1-8
Fam. Pl.	105 1/2	104 1/4
Hudson Mot.	110 1/4	110
Belding Bros.	37 3/4	37 5-8
St-Paul.	123 1/4	123 1/2